



Ma VILLE ma vie

dans Rosemont – La Petite-Patrie

Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2007-2010

ENTREPRENDRE

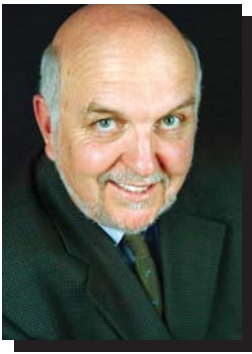
AUJOURD'HUI

AU CŒUR DE

MONTREAL

TABLE DES MATIÈRES

Mots du président de la CDEC et du maire d'arrondissement	1
Mot des directeurs	2
Sommaire	3
Présentation	
Rosemont–La Petite-Patrie, un arrondissement riche de contrastes	4
La CDEC	4
L'arrondissement	5
Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE)	5
Les enjeux de développement	
Le territoire en bref	6
Le savoir et l'innovation	
<i>Le secteur des sciences de la vie en plein essor</i>	7
<i>Le développement durable un positionnement essentiel</i>	10
<i>Les créatifs, un secteur entrepreneurial à cibler</i>	11
Les spécificités du territoire	12
<i>Des secteurs d'emplois à valoriser</i>	13
<i>Le secteur commercial, un segment important au plan économique et au plan de la qualité de vie</i>	14
Une communauté entreprenante et solidaire	
<i>Soutenir la création d'entreprises et d'emplois</i>	16
<i>Soutenir un développement économique profitable à la population</i>	18
Le PALÉE et le Centre local d'emploi	20
Le plan d'action	21
Les principes d'intervention	23
Les actions planifiées	25
Cartes et tableaux	
Le plan d'action en un coup d'œil	34
Offre de service - développement des entreprises	36
Offre de service - développement de la main-d'œuvre	38
Information complémentaire	
Les acronymes	40
Remerciements	41
Suivi et évaluation	44
Synthèse des orientations de développement montréalaises et métropolitaines	45



J'ai le plaisir de vous présenter le *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2007-2010*.

Ce plan d'action, élaboré en collaboration avec l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, identifie clairement les axes d'intervention autour desquels nous entendons canaliser nos interventions en développement économique local au cours des prochaines années.

Le choix des axes retenus, loin d'être théorique ou arbitraire, repose sur une connaissance du milieu, de ses forces et de ses capacités. Outre les éléments très objectifs que sont sa situation géographique, sa composition sociale, son profil économique, l'arrondissement se distingue par les personnes qui l'habitent, qui l'animent, qui le rêvent et qui, en s'y investissant, le construisent.

En effet, l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie peut compter sur une communauté imaginative, entreprenante et solidaire et c'est probablement là son principal atout. Cette communauté, constituée de résidents, de travailleurs, d'entreprises privées, d'organismes communautaires, de syndicats, d'élus, de personnes intervenant dans des domaines privés, sociaux et publics, développe depuis maintenant plus de 15 ans une façon de s'impliquer dans son avenir économique qui a fait ses preuves. Cette façon de faire, qu'on appelle développement économique communautaire, mise sur des orientations et des décisions concertées et sur des actions collectives, d'autant plus efficaces qu'elles sont ancrées dans le milieu et qu'elles bénéficient d'une mosaïque d'expertises.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé aux consultations réalisées lors de l'élaboration de ce plan triennal ainsi que tous ceux et celles qui s'investissent et qui s'investiront pour influencer positivement l'avenir social et économique de notre arrondissement et ainsi faire de Rosemont–La Petite-Patrie un lieu où il fait bon vivre et travailler.

Réginald Lavertu
Président du conseil d'administration
CDEC Rosemont–Petite-Patrie



Miser sur le **savoir et l'innovation**, sur les **spécificités de notre territoire** et sur sa **collectivité**, tels sont les trois axes d'intervention autour desquels porteront nos actions locales en matière d'économie et d'emploi pour la période 2007-2010.

Par ce *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi* (PALÉE) l'Arrondissement souhaite mettre en place les conditions favorables à l'émergence, au maintien et à la croissance d'entreprises et d'emplois de qualité au cœur de Montréal, et ce, conjointement avec les partenaires du milieu.

Pour ce faire, les actions prévues au PALÉE permettront de positionner notre territoire dans les créneaux d'avenir que sont les sciences de la vie, le développement durable et la filière des créatifs. L'accompagnement et le soutien aux activités commerciales de détail et de services, de même qu'à celles des secteurs d'emplois font également partie intégrante du PALÉE au moyen d'une offre de service dédiée au succès des entreprises et des personnes.

Ce plan se veut un moyen concret de contribuer à la vitalité de notre économie, de participer activement aux initiatives du milieu et de susciter le développement d'une culture entrepreneuriale auprès de notre jeunesse.

Pour assurer la mise en œuvre de ce plan, l'arrondissement verse, pour l'année 2007, une contribution financière municipale de près de 1,1 M\$ à la Corporation de développement économique communautaire Rosemont–Petite-Patrie à titre de mandataire CLD.

Nous souhaitons donc que le PALÉE soit un outil collectif pour tous les intervenants et qu'il incite au dynamisme économique et social nécessaire pour faire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie une communauté entreprenante, solidaire et gagnante.

André Lavallée
Maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie,
Membre du comité exécutif de Montréal



Jean François Lalonde
Directeur



Paul Bourret
Directeur

Rosemont–La Petite-Patrie est un arrondissement propice pour qui veut entreprendre. Il possède des atouts indéniables par sa situation géographique et son accessibilité, par son offre d'espaces d'affaires aptes à répondre à vos besoins, qu'ils soient à la fine pointe de la technologie ou plus simples et accessibles, et par son bassin de main-d'œuvre. Il correspond à ce que les entrepreneurs recherchent de plus en plus : un milieu où ils peuvent exercer tout autant leurs activités professionnelles que personnelles. En effet, l'arrondissement est très bien desservi en restaurants, cafés, services de proximité, espaces communautaires et de loisir, espaces verts, de détente et de sport.

Le plan d'action pour l'économie et l'emploi détermine nos priorités d'intervention pour les trois prochaines années, nous espérons qu'il vous aidera à mieux connaître la réalité de notre arrondissement et à mieux inscrire vos projets dans ce contexte. Par ailleurs, la CDEC et l'arrondissement sont en mesure de vous soutenir dans l'élaboration de ceux-ci, que ce soit par leurs services aux entreprises, la concertation, le réseautage ou par la référence à des partenaires. N'hésitez pas à faire appel à nous.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

Ce chapitre présente brièvement le rôle du *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi* et présente les contextes général et administratif dans lesquels il s'inscrit.

LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Le territoire en bref présente certaines données socioéconomiques et territoriales objectives.

Les autres sections portent un regard plus spécifique et analytique sur certains aspects du territoire ou de l'économie locale et régionale.

Le savoir et l'innovation comporte trois parties.

La première met en relief l'existence d'une concentration forte en sciences de la vie dans Rosemont–La Petite-Patrie et présente certains projets particulièrement porteurs en matière de développement d'entreprises et d'emplois et de positionnement stratégique.

La deuxième aborde le contexte général du développement économique durable et relève le potentiel de développement en ce domaine résultant de la présence d'acteurs et d'infrastructures existants dans l'arrondissement.

La troisième identifie le secteur « des créatifs » comme un secteur susceptible de contribuer au développement économique de l'arrondissement.

Les spécificités du territoire porte un regard plus analytique sur certains secteurs d'emplois du territoire en développement ou à développer, le Technopôle Angus, Marconi-Alexandra, Bellechasse-Saint-Denis et Espace Affaires Vieux-Rosemont, et aborde le segment commercial, un élément important dans Rosemont–La Petite-Patrie, tant au plan économique qu'au plan de la qualité de vie.

Une communauté entreprenante et solidaire traite des actions et services mis à contribution pour initier ou appuyer les initiatives du milieu dans les domaines du développement des entreprises et du développement de la main-d'œuvre.

LE PALÉE ET LE CENTRE LOCAL D'EMPLOI

Aborde le rôle du Centre local d'emploi dans la réalisation du PALÉE au plan de l'amélioration des compétences et de l'arrimage entre les employeurs et la main-d'œuvre et présente des propositions au Centre local d'emploi.

LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action en un coup d'œil

Présente, en trois volets, le savoir et l'innovation, les spécificités du territoire et la collectivité, les principales actions qui mobiliseront la CDEC, l'Arrondissement et leurs partenaires au cours des années 2006 à 2009. On y présente également les objectifs poursuivis et les grandes lignes des principes d'intervention sur lesquels seront basés les plans d'action annuels qui seront mis en œuvre pour réaliser le PALÉE.

Les principes d'intervention

Présente les principes qui sous-tendent l'ensemble des actions développées. On y explique notamment le concept de développement durable et la volonté de miser sur une communauté solidaire, sur l'économie sociale, sur la présence des familles et sur la concertation et le réseautage.

Le PALÉE visuel

Cette section contient des cartes qui, en un coup d'œil, permettent de saisir les éléments abordés dans les chapitres précédents. Elle contient aussi la liste des ressources en développement d'entreprises et en développement de la main-d'œuvre.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Contient une liste de documents de référence et de documents complémentaires au PALÉE qui peuvent être consultés pour approfondir l'un ou l'autre des éléments abordés dans le présent document.

PRÉSENTATION

ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE, UN ARRONDISSEMENT RICHE DE CONTRASTES

Il abrite à la fois une économie traditionnelle, composée de commerces et services de proximité et d'entreprises de fabrication, et une économie à la fine pointe du savoir et de l'innovation. Il est au cœur de Montréal, tout en offrant une vie de quartier conviviale et chaleureuse. Il constitue un milieu vivant parce qu'on y travaille, on y étudie, on y vit et on s'y divertit.

Ces éléments constituent une richesse première sur laquelle un plan de développement économique local peut miser.

Par ailleurs, l'arrondissement fait face aux défis montréalais que constituent l'attrait des milieux de vie pour les jeunes familles, l'intégration des nouveaux arrivants, le développement des compétences, la lutte à la pauvreté notamment. De même, les entreprises, nouvelles et existantes, doivent consentir des efforts pour rester compétitives dans une économie sans cesse en mouvement et se positionner favorablement en matière de développement durable.

Le *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi* entend proposer des actions qui aideront la communauté à faire face à ces défis en misant sur les atouts qui distinguent Rosemont–La Petite-Patrie. Pour ce faire, il invite les acteurs du développement local à s'inscrire dans une dynamique locale et régionale de développement et à miser sur la synergie des actions afin de contribuer, tout en poursuivant leurs propres objectifs, au développement social et économique de leur milieu.

LA CDEC

Mise sur pied il y a plus de 15 ans par des citoyens de l'arrondissement désireux de s'investir collectivement dans le développement de leur communauté, la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont–Petite-Patrie regroupe aujourd'hui près de cent cinquante membres provenant de toutes les sphères de l'activité socioéconomique de Rosemont–La Petite-Patrie : résidents, organismes communautaires, institutions publiques, gens d'affaires, syndicats et représentants du monde municipal.

En mettant en commun visions, efforts, expertises et rayonnement, ils travaillent ensemble de façon à influencer positivement le développement économique et social de l'arrondissement. Pour ce faire, ils réalisent des projets d'envergure, comme le Technopôle Angus dans les années 90 et le Cinéma Beaubien au début des années 2000, mais aussi, jour après jour, ils soutiennent l'essor et le développement de plusieurs projets créateurs d'emplois et de dynamisme socioéconomique menés par des entreprises et des organismes.

Pour l'aider à réaliser sa mission de développement économique communautaire, la CDEC bénéficie depuis sa création du soutien financier des deux gouvernements et de la Ville de Montréal¹. En outre, la CDEC est désignée pour agir comme Centre local de développement (CLD) dans l'arrondissement. Ce mandat, qui lui est octroyé par la Ville de Montréal-Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, consiste notamment à :

- Offrir un ensemble de services de première ligne aux entreprises;
- Élaborer et réaliser un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) et une programmation annuelle;
- Élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- Gérer un Fonds local d'investissement (FLI);
- Soutenir les jeunes entrepreneurs;
- Soutenir le développement d'entreprises d'économie sociale.

¹ À titre indicatif, pour l'année financière 2007-2008, la CDEC reçoit, en participation des gouvernements et de l'administration municipale :

Ville de Montréal-Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, mandat CLD : 1 060 743 \$

De ce montant :

280 000 \$ sont alloués en subventions à l'économie sociale

100 000 \$ sont alloués en bourses du programme Jeunes Promoteurs

29 208 \$ sont remis au Service d'aide aux jeunes entrepreneurs

Emploi-Québec : 86 800 \$

Développement économique Canada : 246 444 \$

L'ARRONDISSEMENT

Par l'intervention de ses cinq directions, œuvrant en étroite collaboration, l'arrondissement exerce un leadership reconnu sur le plan de la définition des orientations à privilégier en ce qui a trait à la qualité de vie de ses résidents. Pour ce faire, l'arrondissement exerce des compétences dans les matières suivantes :

1. L'urbanisme;
2. Les dérogations à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divisée;
3. La sécurité incendie et la sécurité civile;
4. L'environnement et la propreté;
5. Le développement économique local, communautaire, culturel et social;
6. La culture, les loisirs
7. Les parcs d'arrondissement;
8. La voirie locale.

Pour l'exercice de ces compétences, la direction de l'arrondissement compte sur une équipe de plus de 500 personnes et un budget annuel de 55 M\$.

La mise en œuvre de ces compétences s'exerce à travers des valeurs communes telles, la famille, le respect, la transparence, la qualité des services, la solidarité et l'ouverture, dans un environnement riche de contrastes.

LE PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI (PALÉE)

Le PALÉE (Plan d'action local pour l'économie et l'emploi) veut faciliter l'orchestration des actions des intervenants du développement économique local disposés à agir ensemble pour favoriser le dynamisme économique, la création d'emplois et l'accès à l'emploi de la population de notre arrondissement.

Il constitue le troisième plan triennal mené par la CDEC. Les enjeux de développement dégagés par le présent PALÉE sont basés sur les constats et orientations dégagés par les acteurs du développement local de l'arrondissement qui pratiquent, depuis maintenant plus de 15 ans, un développement économique concerté et évolutif.

Ainsi, le PALÉE 2007-2010 poursuit le travail engagé au cours des années précédentes, notamment en ce qui a trait à certains secteurs économiques et géographiques prioritaires, et mise sur les acquis et les expertises développés en matière de création d'entreprises et d'emplois et en matière de développement de la main-d'œuvre.

Le PALÉE répond à des attentes précises spécifiées dans le protocole désignant la CDEC comme Centre local de développement (CLD) dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. Il doit notamment tenir compte des réalités et dynamiques locales, prendre en compte le contexte de développement de l'ensemble de la ville de Montréal et de la communauté métropolitaine de Montréal et inclure des propositions à soumettre au Centre local d'emploi (CLE) en matière de services publics.

La nouvelle organisation municipale de Montréal de 2002 a eu des effets considérables au plan du développement local. La création des arrondissements de Montréal a fait en sorte que des pouvoirs auparavant dévolus à la Ville de Montréal, notamment en matière d'urbanisme et de développement économique local, sont maintenant du ressort de l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. Ceci a pour effet de rapprocher les pouvoirs publics des acteurs du développement local et de permettre le développement d'étroites collaborations. Le PALÉE tient compte de cette nouvelle situation et vise à faciliter la cohésion des actions entre l'Arrondissement et la CDEC, notamment les actions qu'elle mène à titre de Centre local de développement désigné dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie.

Le développement économique prôné mise sur un développement durable et inclusif ainsi que sur un « savoir faire ensemble » qui s'exerce dans le respect des compétences et des missions de tous les partenaires appelés à y collaborer et qui favorise une action concertée et synergique vouée au mieux-être et au mieux-vivre de nos concitoyens.

Si la mise en œuvre du PALÉE s'échelonne sur une période de trois ans, les orientations stratégiques et certaines des actions qu'il propose impliquent une plus longue durée. Certaines des actions proposées sont déjà entreprises. D'autres actions ou projets ne seront pas prioritaires au cours des trois prochaines années mais sont tout de même déjà connus et font partie prenante du plan de développement stratégique. Les priorités et échéanciers sont déterminés en fonction du contexte socioéconomique et des ressources disponibles. Au moment opportun, les modalités de mise en œuvre de ces actions non prioritaires seront précisées.

Enfin, le plan d'action triennal pourra être révisé afin d'être ajusté à une évolution du contexte socioéconomique ou de saisir de nouvelles opportunités.

LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

LE TERRITOIRE EN BREF

Rosemont–La Petite-Patrie c'est² :

- 14,4 km² en plein cœur de Montréal.
- 134 747 habitants³.
- 32 025 familles.
- Revenu familial moyen : 48 191 \$.
- 43,4 % des résidents ont entre 20 et 44 ans.
- 19 % sont nés à l'extérieur du Canada.
- 5 150 entreprises.
- 61 120 emplois :
 - le secteur «soins de santé et assistance sociale» représente près de 24 % des emplois (près de 12 000);
 - le secteur «fabrication» représente près de 15 % des emplois (près de 7 500);
 - le secteur «commerce de gros et de détail» représente près de 14 % des emplois (près de 7 000).
- Les résidents de l'arrondissement travaillent principalement dans les arrondissements Ville-Marie (23,4 %) Rosemont–La Petite-Patrie (19,3 %) et Plateau-Mont-Royal (10,6 %).
- La population active compte 71 550 personnes. Le taux d'activité est de 63,8 % et le taux d'emploi de 57,9 %, ce qui est légèrement supérieur à l'ensemble de l'île.
- Les jeunes présentent des taux d'activité (77,7 %) et d'emploi (70,2 %) très supérieurs à ceux du reste de l'île (69,2 % et 61,5 %). Cette situation est inversée chez les 45 à 65 ans (66,8 % et 51,1 % par rapport à 69,3 % et 64,1 %).

Rosemont–La Petite-Patrie, c'est aussi :

- Un territoire accessible quel que soit le mode de transport choisi.
- Des locaux et des secteurs d'emplois adaptés à différents besoins (diversité d'usages).
- Des organismes structurants :
 - plusieurs institutions reconnues dans le domaine de la santé et de l'éducation : hôpitaux, centres de recherche, collèges et écoles de formation professionnelle;
 - des ressources reconnues en environnement et en développement de l'emploi et de la main-d'œuvre;
 - un réseau mobilisé de partenaires.
- Des artères et zones commerciales animées :
 - le marché Jean-Talon, la Plaza Saint-Hubert, la Promenade Masson, la rue Saint-Laurent au cœur de la Petite-Italie, les rues Beaubien et Bélanger.
- Une vie sociale et culturelle diversifiée :
 - le Cinéma Beaubien, le Théâtre Plaza, plusieurs restaurants, cafés et bars dont certains présentent des spectacles, le Jardin botanique de Montréal, l'Insectarium de Montréal, l'Artothèque de Montréal, plusieurs artistes et artisans.

² Sources : Statistique Canada 2001, LIC et Emploi-Québec (PAL 2006-2007)

³ Selon la Gazette officielle en 2007. Le nombre d'habitants, selon Statistique Canada, était de 131 318 en 2001.

LE SAVOIR ET L'INNOVATION

Le secteur des sciences de la vie en plein essor

Le secteur des sciences de la vie est appelé à se développer considérablement au cours des années qui viennent et Montréal entend se positionner dans ce secteur. L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie bénéficie de plusieurs atouts sur lesquels miser pour contribuer à l'atteinte de cet objectif :

- prix de location encore abordable pour des entreprises en démarrage ou en croissance (à partir de 7 \$ pi²);
- proximité du centre-ville et des universités qui sont dans une zone de 3 km;
- facilité d'accès par transport routier et transport en commun;
- densité urbaine plus faible que celle du centre-ville;
- l'arrondissement est « au cœur de la plus forte concentration de main-d'œuvre de l'île de Montréal⁴ ».
- Le secteur compte :
 - près de 12 000 emplois dans le secteur « soins de santé et assistance sociale »;
 - deux centres hospitaliers affiliés du CHUM : Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Institut de Cardiologie de Montréal;
 - plusieurs centres hospitaliers sur son territoire ou à proximité directe: Centre de réadaptation Marie Enfant, Hôpital Santa Cabrini, Hôpital Jean-Talon;
 - le Centre des biotechnologies Angus;
 - le Collège de Rosemont qui offre des formations en sciences de la vie.
- Rosemont–La Petite-Patrie est à proximité :
 - du futur hôpital général du CHUM et de l'Hôpital Notre-Dame, actuellement un pavillon;
 - du CHUM, des deux autres actuels pavillons du CHUM; l'Hôpital Saint-Luc et l'Hôtel-Dieu;
 - de deux cégeps qui offrent aussi des formations dans les sciences de la vie, Maisonneuve et Ahuntsic.

De plus, plusieurs projets importants, aptes à contribuer à un essor significatif dans le domaine des sciences de la vie à Montréal, sont ou seront en développement dans l'arrondissement.

- L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont développe son Centre d'excellence en thérapie cellulaire (CETC);
- L'Institut de cardiologie de Montréal et l'Université de Montréal développent le Centre de pharmacogénomique Beaulieu-Saucier (ouverture prévue en 2007);
- Le Centre des biotechnologies se développe au Technopôle Angus où vient de s'établir le Centre de recherche du CHUM;
- La CDEC Rosemont–Petite-Patrie développe depuis quelques années un projet dans le domaine des technologies de la santé qui entre dans sa phase de mise en œuvre, le Campus des technologies de la santé.

CENTRE DE PHARMACOGÉNOMIQUE BEAULIEU-SAUCIER

Le Centre de pharmacogénomique Beaulieu-Saucier sera construit sur la rue Viau, entre les rues Bélanger et Saint-Zotique. Il accueillera des chercheurs et des étudiants autour de grands axes de recherche particulièrement porteurs : la pharmacogénomique et génétique, la pharmacoprotéomique, la métabolomique, la statistique générique, la pharmacopidémiologie, la pharmacologie clinique, de même que la pharmacocinétique et pharmacodynamique.

Toutes les disciplines médicales du réseau clinique de l'Université de Montréal auront accès à la plateforme. Le Centre créera aussi des liens avec le Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, afin d'établir des règles éthiques et d'évaluer les impacts sociaux et économiques du programme. Une des priorités de ce centre sera d'établir un laboratoire diagnostique clinique de premier ordre.

Ouverture prévue : été 2007

CENTRE D'EXCELLENCE EN THÉRAPIE CELLULAIRE (CETC)

Ce centre mènera des recherches pour combattre le cancer du sang. Il comptera trois étages et comprendra des laboratoires de recherche fondamentale et clinique voués à conduire des recherches de pointe sur les cellules souches, le système immunitaire et le cancer, dans un environnement très sécuritaire et libre de toute contamination.

Cet investissement confirmera l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont dans son statut de leader dans la transplantation de moelle osseuse et de cellules souches sanguines.

Ouverture prévue : printemps 2009

⁴ Le secret le mieux gardé en ville, le Technopôle Angus met à la disposition des entreprises un bassin de main-d'œuvre unique, Société de développement Angus, 1996.

LE CENTRE DE BIOTECHNOLOGIES ANGUS

Ce centre abrite depuis la fin 2005 certaines des activités du Centre de recherches du CHUM (recherche cardio-métabolique, recherche sur le diabète et médecine prédictive et préventive).

D'autres entreprises y sont aussi installées : Topigen, qui se consacre à la recherche de médicaments pour soulager l'asthme, les allergies rhinites et autres maladies respiratoires; Enobia Pharma, une société de biotechnologie qui développe de nouvelles technologies et de nouveaux traitements pour les maladies de l'appareil musculo-squelettique; Chronogen, qui se spécialise dans l'identification de cibles thérapeutiques reliées aux maladies spécifiquement reliées au vieillissement; et Mispro, qui offre aux chercheurs des ressources animales.

LE CAMPUS DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ (CTS)

Contexte

Ce projet de la CDEC Rosemont-Petite-Patrie a été initié au début des années 2000 afin de faire bénéficier l'arrondissement des opportunités de développement économique offertes par l'essor du secteur des sciences de la vie.

Il s'inscrit dans la stratégie de développement économique *Réussir à Montréal* et dans les efforts visant à faire reconnaître Montréal comme ville de savoir. Il offrira un espace qui mettra, notamment, sur l'interdisciplinarité, la synergie, le cadre de vie et le développement d'un bassin de talents.

Le choix de développer un projet dans le secteur des technologies de la santé repose sur le fait qu'il présente un fort potentiel de développement économique et technologique, qu'il est porteur de solutions pour le système de santé et qu'il ne bénéficie pas de structures d'accueil spécifiques ou de services exclusivement dédiés, contrairement aux secteurs de la biotechnologie et de la pharmaceutique.

Que sera le CTS

Le Campus des technologies de la santé (CTS) hébergera, au 5800, rue Saint-Denis, des entreprises œuvrant dans le domaine, les soutiendra dans leurs efforts de développement et leur offrira un environnement favorable à cette fin.

Première structure d'accueil et de services spécifiques exclusivement dédiée aux technologies de la santé, le CTS, en plus d'avoir des retombées en matière de création d'entreprises et d'emplois, permettra :

- Une fédération d'entreprises et de savoir;
- Le développement d'un bassin de talents;
- Une sensibilisation et une éducation aux technologies de la santé;
- Un soutien à un secteur porteur de solutions pour le système de la santé;
- Un encadrement soutenu à un secteur au cœur de la mission des CHU;
- L'essor du potentiel international du secteur des technologies de la santé;
- L'attraction d'entreprises étrangères.

Il offrira :

- Un accompagnement d'affaires;
- Des plateaux techniques (équipements, ateliers, laboratoires, experts);
- Des services de prototypage et usinage;
- Du financement;
- De la formation;
- De l'aide au recrutement;
- De l'appui aux stages.

Début de la mise en œuvre : 2006-2007.

Impact sur l'emploi et la main-d'œuvre

Selon Montréal International, l'industrie des technologies de la santé est appelée à vivre un problème aigu de pénurie de main-d'œuvre, notamment pour les techniciens de laboratoire, les opérateurs de production, ainsi que les représentants. Au plan professionnel, la formation dans le secteur des technologies de la santé est devenue une question clé au Québec. En effet, ce secteur innove à partir d'une large gamme de technologies telles les biomatériaux, l'électronique, les logiciels informatiques, la télécommunication, l'imagerie diagnostique et l'optique.

Une collaboration sera établie avec les établissements d'enseignement dont les trois cégeps et universités situés sur le territoire ou à ses frontières :

- Le Collège de Rosemont (audioprothèse, inhalothérapie, thanatologie, analyse médicale et cytologie, acupuncture);
- Le Collège de Maisonneuve (soins infirmiers, technique d'hygiène dentaire, technique de diététique);
- Le cégep Ahuntsic (technique de radiodiagnostic, technologie de médecine nucléaire, technique de radio-oncologie, technique d'électrophysiologie médicale);
- Au niveau universitaire, le CTS compte déjà un accord de principe avec l'École de technologie supérieure (ÉTS) pour la promotion de ses cours en technologies de la santé et le développement de cours additionnels visant l'atteinte des objectifs du CTS et une meilleure gestion des innovations.

Afin d'appuyer le développement du CTS et de faciliter la création et le maintien d'emplois au sein des entreprises, il faudra :

- développer de nouveaux partenariats avec les organismes spécialisés dans les emplois à saveur technologique;
- faciliter l'accès à la main-d'œuvre (arrimage, entente de formation et de stages avec les établissements d'enseignement;
- faciliter la rétention de main-d'œuvre (sensibilisation à la gestion des ressources humaines et formation des entrepreneurs;
- promouvoir le secteur des sciences de la vie auprès des jeunes et des chercheurs d'emplois.

Le développement durable, un positionnement essentiel

L'industrie de l'environnement est appelée, les analystes s'entendent⁵, à prendre de l'expansion. Elle peut, en outre, bénéficier d'un contexte où les grandes industries et les pouvoirs publics se font, de plus en plus, un devoir d'inscrire le développement durable dans leurs priorités.

Le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie regroupe des intervenants et des ressources œuvrant dans le domaine du développement durable qui lui permettent de considérer ce créneau d'activité comme une composante essentielle et nécessaire pour renforcer son positionnement en ce domaine. Son Éco-centre constitue à lui seul un des principaux domaines d'action de l'arrondissement en matière de développement durable. L'Éco-centre de la rue des Carrières est le plus achalandé des 6 Éco-centres montréalais avec une fréquentation annuelle de 75 000 véhicules qui y transitent pour y déverser divers matériaux recyclables ou voués au réemploi. Cet achalandage génère un volume de matériaux de 20 000 tonnes métriques par an, dont près de 11 000 tonnes métriques sont effectivement recyclées. Une équipe de 8 personnes gère l'activité incessante de l'Éco-centre, de l'accueil des visiteurs sur le site jusqu'à la disposition et la vente des matériaux et équipements récupérés.

Rosemont–La Petite-Patrie compte par ailleurs des partenaires reconnus dans le domaine du développement durable, le Collège de Rosemont et la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER), notamment, qui font partie du comité de partenaires du premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise de la Ville de Montréal. De plus, Équiterre et plusieurs entreprises d'économie sociale soutenues par la CDEC développent diverses expertises relatives au développement durable.

Il faudra, au cours des prochaines années, être à l'affût des opportunités en ce domaine et, pour être à même de mieux les saisir, susciter le développement d'une synergie des acteurs intervenant au sein de notre arrondissement. L'Arrondissement et la CDEC entendent contribuer à la mise en œuvre d'actions concrètes, aptes à accroître les pratiques de développement durable au sein des entreprises dans Rosemont–La Petite-Patrie.

⁵ La filière industrielle de l'environnement au Québec (MDER), juin 2003
<http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inea-ae.nsf/fr/ea02187f.html>L'industrie canadienne de l'environnement - Aperçu

Les créatifs, un secteur entrepreneurial à cibler

L'expression « les créatifs » réfère aux secteurs d'activité ou aux entreprises et organisations innovantes dans des domaines variés tels les services professionnels, le multimédia, les technologies de l'information et des communications, la publicité et le marketing, le design, les métiers d'artisans et la production audiovisuelle.

Ces secteurs d'activité représentent plus de 20 % des emplois montréalais et sont occupés par une main-d'œuvre jeune et dynamique, susceptible d'influencer positivement le développement ou le redéveloppement des secteurs dans lesquels elle s'installe.

Souvent à la source de l'innovation, ces entreprises présentent l'avantage de requérir peu d'investissement pour leur installation. Elles recherchent de plus des espaces distinctifs, souvent dans les anciens secteurs d'emplois.

Aussi, ces secteurs d'activité constituent-ils un potentiel intéressant qui demande un suivi et un démarchage continu.

LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

L'arrondissement possède des atouts indéniables aptes à attirer de nouvelles entreprises.

Au plan géographique, c'est un territoire facilement accessible, quel que soit le mode de transport choisi.

Au plan de la qualité de vie, il recèle un réseau d'intervenants sociaux, communautaires, culturels et économiques dont les expertises sont diversifiées et complémentaires. Il offre plusieurs ressources permettant d'y mener une vie sociale et culturelle variée.

Au plan économique, on y trouve une diversité de locaux et de secteurs d'emplois qui, selon les cas, sont en plein développement ou en repositionnement. Caractérisé par la présence de plusieurs institutions dans sa partie est, Rosemont–La Petite-Patrie compte aussi plusieurs secteurs industriels déployés près de la voie ferrée. Certains d'entre eux connaissent toutefois des problèmes d'aménagement qu'il importe de considérer afin d'améliorer leur image et leur caractère fonctionnel et diverses interventions ciblées pourraient contribuer à dynamiser ces secteurs.

Par ailleurs, des interventions de mise en valeur de certaines zones mixtes sont prévues au plan d'urbanisme et d'autres feront l'objet d'études de potentiel. Dans ce contexte, des interventions en matière de développement économique devront appuyer d'éventuelles interventions de développement résidentiel, de façon à assurer une desserte en commerces et services appropriée.

Des secteurs d'emplois à valoriser

Le Technopôle Angus – Un parc urbain d'entreprises en plein développement où se côtoient développement durable, santé et affaires

Le Technopôle Angus constitue une opportunité de développement indéniable pour l'arrondissement. À terme, ce parc d'affaires urbain devrait compter 1,5 millions de pi² construits et 2 000 emplois. À l'heure actuelle, environ 825 personnes y travaillent dans une trentaine d'entreprises dont le quart est constitué d'entreprises d'économie sociale.

La Société de développement Angus, créée expressément pour assurer le développement de ce site, y développe un pôle d'entreprises de qualité œuvrant principalement dans les secteurs des sciences de la vie, des technologies de l'information, du design, des services et de l'environnement.

Ce secteur présentant actuellement le plus grand potentiel de développement économique pour l'arrondissement, les actions à mener en complémentarité avec celles de la Société de développement Angus vont tendre à consolider le Technopôle Angus en intensifiant les efforts de réseautage, de prospection et de démarchage ainsi qu'en complétant l'aménagement public du secteur.

Le secteur Marconi-Alexandra – en lien direct avec le futur campus de l'Université de Montréal

Dominé par des activités manufacturières et tertiaires, ce secteur se distingue particulièrement par la présence de bâtiments résidentiels qui cohabitent parfois difficilement avec les activités industrielles. Son enclavement entre la voie ferrée du Canadien Pacifique et le boulevard Saint-Laurent, combiné à la configuration et à l'étroitesse de la grille de rues, le rend peu fonctionnel pour la poursuite d'activités manufacturières.

La présence importante de bâtiments industriels anciens, dont le taux de vacance est croissant, offre une opportunité de requalification du secteur pour y accueillir d'autres secteurs d'activité, dont celui des créatifs. Le projet annoncé par l'Université de Montréal de créer un campus sur le site de l'ancienne gare ferroviaire du Canadien Pacifique située à Outremont, juste à l'ouest du secteur Marconi-Alexandra présente un intérêt certain pour la requalification de ce secteur.

Le secteur Bellechasse-Saint-Denis – un lieu d'expression pour le potentiel créatif

Il accueille essentiellement des activités municipales et industrielles, dans un environnement déstructuré surtout à cause du viaduc Rosemont-Van Horne et de la présence de terrains non bâtis ou sous-utilisés. Sa localisation entre deux axes nord-sud importants, la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent, combinée à sa proximité de la station de métro Rosemont, permet cependant d'envisager une intensification et une diversification des activités, ce qui pourrait contribuer de façon marquée à la revitalisation de cette partie de l'arrondissement.

À court terme, les actions à mener dans ce secteur auront pour objectif d'accroître le taux d'occupation des édifices de ce secteur aptes à héberger des entreprises. Il faudra également prévoir un repositionnement de l'ensemble du secteur.

L'Espace Affaires Vieux-Rosemont – un espace accessible et polyvalent

Ancien secteur industriel du quartier de Rosemont, ce secteur est dominé par des activités manufacturières diverses, dans un cadre bâti très varié. Malgré l'aspect négligé du secteur, il est cependant très actif et montre un taux de vacance inférieur à 7 %. Le secteur compte plus de 170 places d'affaires et offre de l'emploi à plus de 2 000 personnes. Il attire plusieurs petites entreprises, dont bon nombre de créatifs.

Le type d'entreprises qu'on y retrouve peut avantageusement profiter des services conseils offerts par la CDEC. Le secteur bénéficierait d'un effort d'embellissement avec l'implication des propriétaires immobiliers et des principaux occupants.

Le secteur commercial, un segment important au plan économique et au plan de la qualité de vie

La diversité des services et des biens offerts à proximité des secteurs résidentiels est essentielle à la qualité des milieux de vie et de travail, ceci à plusieurs égards. En plus de répondre aux besoins d'une population, ils sont créateurs d'emplois et, dans plusieurs cas, constituent des lieux de socialisation.

Dans l'arrondissement, la présence du marché Jean-Talon, de plusieurs rues commerçantes importantes comme la Plaza Saint-Hubert, la Promenade Masson, le boulevard Saint-Laurent, les rues Beaubien et Bélanger, ainsi que de rues dont la vocation première est d'offrir aux résidents une desserte de commerces et de services de proximité, contribue à créer des milieux de vie complets et dynamiques.

Le commerce constitue un segment important de l'activité économique de l'arrondissement, le commerce de gros et de détail représentant près de 14 % des emplois (près de 7 000 emplois). Ce secteur n'est surpassé que par celui des soins de santé et de l'assistance sociale (23,6 %) et celui de la fabrication (14,8 %).

Pour ces raisons, il importe de soutenir la consolidation des commerces et des zones commerciales ainsi que le développement d'une desserte appropriée en services et commerces de proximité.

COUP D'ŒIL SUR LES ZONES ET ARTÈRES COMMERCIALES

PROMENADE MASSON <i>Organisation : Société de développement commercial (SDC) Promenade Masson</i> www.promenademasson.com Profil Territoire : rue Masson entre D'Iberville et la 12^e Avenue Longueur du tronçon : 960 mètres Nombre de bâtiments dans le tronçon : 102 Nombre de membres de la SDC : 140 Taux de vacance : 2 % Nombre d'emplois : 750	PLAZA SAINT-HUBERT <i>Organisation : Société de développement commercial (SDC) de la Plaza Saint-Hubert</i> www.plaza-st-hubert.com Profil Territoire : rue Saint-Hubert entre de Bellechasse et Jean-Talon Longueur du tronçon : 1250 mètres Nombre de bâtiments dans le tronçon : 224 Nombre de membres de la SDC : 374 Taux de vacance : 5 % Nombre d'emplois : 2000
BOULEVARD SAINT-LAURENT / PETITE ITALIE <i>Organisation bénévole : Association pour la promotion de la Petite Italie</i> Profil Territoire : boulevard St-Laurent, rues Jean-Talon, Henri-Julien, Saint-Zotique Nombre de bâtiments dans le secteur : 224 Nombre de places d'affaires : 225 Taux de vacance : 5 % Nombre d'emplois : 1 500	RUE BEAUBIEN OUEST Territoire : rue Beaubien entre Saint-Laurent et Saint-Denis <i>Organisation bénévole : Regroupement des commerçants de la rue Beaubien</i> Profil Nombre de bâtiments dans le secteur : 54 Nombre de places d'affaires : 71 Taux de vacance : 12 % Nombre d'emplois : 105
RUE BÉLANGER <i>Organisation bénévole : Association des commerçants et professionnels de la rue Bélanger</i> Territoire partagé avec l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension Profil Territoire : rue Bélanger entre Papineau et Molson Nombre de bâtiments dans le secteur : 96 Nombre de places d'affaires : 71 Taux de vacance : 15 % Nombre d'emplois : 175	CENTRE Territoire : rue Beaubien entre de Lorimier et Saint-Michel <i>Organisation bénévole : Comité des commerçants et professionnels de la rue Beaubien</i> Profil Nombre de bâtiments dans le secteur : 88 Nombre de places d'affaires : 140 Taux de vacance : 3 % Nombre d'emplois : 346
MARCHÉ JEAN-TALON <i>Organisation : Corporation de gestion des marchés publics de Montréal</i> www.marchespublics-mtl.com Profil Territoire : rues Jean-Talon, Casgrain, Henri-Julien, Mozart Nombre de bâtiments dans le secteur : 40 Nombre de places d'affaires : 150 marchands, membres de la CGMMP et 40 commerçants au pourtour Taux de vacance : 0 % Nombre d'emplois : 500	EST <i>Pas d'organisation</i> Profil Territoire : rue Beaubien entre les boulevards Pie-IX et l'Assomption Nombre de bâtiments dans le secteur : 135 Nombre de places d'affaires : 95 Taux de vacance : 6 % Nombre d'emplois : 230

UNE COMMUNAUTÉ ENTREPRENANTE ET SOLIDAIRE

Soutenir l'entrepreneuriat et la création d'emplois

Le mandat de Centre local de développement confié à la CDEC comporte notamment l'obligation d'offrir, le cas échéant en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, un ensemble de services de première ligne aux entreprises.

Ainsi, depuis 1998, la CDEC a développé une offre de service qui répond aux besoins des entreprises privées et collectives, de l'économie traditionnelle ou de l'économie sociale, qu'elles en soient à l'étape de pré-démarrage, de démarrage, de consolidation ou d'expansion de leurs activités.

Cette offre de service s'efforce de poursuivre de façon intégrée plusieurs objectifs complémentaires :

- Soutenir le démarrage d'entreprises;
- Contribuer à la performance des entreprises existantes;
- Contribuer à l'arrimage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre en favorisant la population de l'arrondissement;
- Développer et soutenir des initiatives structurantes au plan du développement économique et de la réponse aux besoins de la population;
- Promouvoir les valeurs portées par l'économie sociale;
- Inciter et aider les entrepreneurs ou organismes promoteurs à s'inscrire dans une dynamique régionale et locale de développement, à se bâtir un réseau d'affaires et à contribuer au développement social et économique de leur milieu.

Facilement accessible aux entrepreneurs et dirigeants d'entreprises, l'offre de service développée comporte des informations, des conseils et, le cas échéant, un soutien financier ainsi qu'un accompagnement en vue de démarrer, d'implanter et de développer une entreprise et, au besoin, la référence à des organismes offrant des services plus spécialisés.

À cet effet, la CDEC collabore avec des partenaires qui interviennent en développement économique dans l'arrondissement, ainsi qu'avec des partenaires gouvernementaux, financiers ou sectoriels.

Les services offerts par la CDEC et ses partenaires sont brièvement présentés dans ce document (voir « Offre de service »).

Le financement constitue un élément important de soutien aux entreprises, qu'elles soient à l'étape de création, de consolidation ou de développement. Aussi, la CDEC gère différents fonds d'investissements (capitaux de risque et subventions). La gestion de ces fonds est bonifiée par l'implication de représentants du milieu, qui participent aux différents comités d'investissements et au conseil d'administration de la CDEC, responsable de ces fonds.

En misant sur l'expertise développée et sur le réseautage de partenaires complémentaires, la CDEC compte poursuivre et améliorer son offre de service en développement d'entreprises et d'emplois et faciliter l'accès des promoteurs à l'ensemble des services qui leur sont offerts.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS ENTRE 1998 ET LE 28 FÉVRIER 2007

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT

66 entreprises et organismes soutenus
464 emplois créés ou maintenus

SOCIÉTÉ LOCALE D'INVESTISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

23 entreprises soutenues
140 emplois créés ou maintenus

FONDS DE DÉVELOPPEMENT EMPLOI-MONTRÉAL

6 entreprises soutenues
68 emplois créés ou maintenus

FONDS D'INVESTISSEMENT EN ÉCONOMIE SOCIALE

53 entreprises soutenues
30 études de faisabilité ou plan d'affaires réalisés
361 emplois créés ou maintenus

PROGRAMME JEUNES PROMOTEURS

104 entreprises créées
146 promoteurs soutenus
28 bourses d'études accordées
290 emplois créés ou maintenus

TOTAL

Investissements CDEC	8 296 395 \$
Investissements générés	41 779 050 \$
Nombre de projets, entreprises et organismes soutenus	205
Nombre d'emplois créés ou maintenus	1 069
Fonds local d'investissement	2 996 873 \$
Société locale d'investissement pour le développement de l'emploi	932 500 \$
Fonds de développement Emploi-Montréal	515 000 \$
Fonds d'investissement en économie sociale	2 917 620 \$
Programme Jeunes Promoteurs	934 402 \$

Soutenir un développement économique profitable à la population

Pour qu'un développement économique soit profitable à une population, il doit favoriser un contexte permettant à celle-ci de mener une vie épanouissante et, de façon plus particulière, d'avoir accès à une situation d'emploi satisfaisante.

Les individus n'ont pas tous les mêmes besoins ni les mêmes aspirations. Aussi, les actions visant le développement de la main-d'œuvre doivent être diversifiées.

On retrouve au sein de l'arrondissement, comme ailleurs à Montréal et au Québec, des personnes sans emploi, celles-ci étant plus ou moins marginalisées selon les cas. On compte une moyenne mensuelle de 4 476 prestataires de l'assurance-emploi en 2004-2005 et de 7 870 prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes et avec contraintes temporaires en mars 2005⁶.

Il y a aussi dans l'arrondissement des personnes désirant modifier leur parcours professionnel : elles veulent accéder à un meilleur emploi, changer de domaine, voire créer leur propre entreprise.

Il y a, par ailleurs, des employeurs éprouvant des difficultés à trouver et à retenir une main-d'œuvre qualifiée.

Le défi du développement local est de répondre à ces divers besoins des personnes sans emploi, parmi elles des personnes très éloignées du marché du travail, des personnes en emploi et des employeurs, besoins tous plus complexes qu'ils n'en ont l'air. Le défi du développement économique communautaire est d'établir une action cohérente et efficace qui, en mettant à profit les expertises existantes, réponde adéquatement aux besoins des personnes et des employeurs, ceci en les responsabilisant.

Contexte démographique

Au Québec, on prévoit qu'à compter de 2012, le volume de population active âgée de 15 à 64 ans pourrait commencer à diminuer en raison de la dénatalité et du fait qu'on ne prévoit pas que celle-ci pourra être compensée par l'immigration. Parallèlement, l'accroissement de l'espérance de vie accroîtra le bassin de personnes âgées.

Conséquemment, le Québec, pour assurer son développement social et économique, doit multiplier ses efforts pour permettre l'intégration en emploi de personnes qui, jusqu'à maintenant, sont restées en marge du marché du travail et développer des mesures de rétention au travail de la population active.

Miser sur les ressources du milieu

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie possède l'avantage de compter plusieurs ressources œuvrant en développement de l'employabilité et en formation. Des recensements descriptifs de l'offre de service ont été réalisés au cours des dernières années et des tables de concertation ont été mises sur pied par la CDEC à la fin des années 90. Ainsi, des organismes d'alphabétisation, d'aide aux immigrants, aux familles, aux jeunes, de soutien au retour aux études, de soutien à la réinsertion sociale et des intervenants d'institutions publiques ont eu l'occasion d'échanger sur leurs services, de parfaire leur complémentarité, de se regrouper lors d'activités communes de formation des intervenants ou de planifier et organiser des actions collectives.

Développement et reconnaissance des compétences

Une partie des personnes sans emploi est marginalisée, entre autres par les effets de la désindustrialisation, du nonaccès aux technologies de l'information et de la communication, de la transmission intergénérationnelle, de la dépendance sociale et de la sous-scolarisation. Plusieurs de ces personnes sont difficilement rejointes dans le cadre des mesures et programmes standards, on parle alors de personnes très éloignées du marché du travail.

La pratique démontre que la réussite de l'intégration des personnes éloignées du marché du travail demande leur participation volontaire, un encadrement constant et leur démarche doit être axée sur un résultat réel en matière d'accès à l'emploi. Les participants doivent par ailleurs bénéficier d'une reconnaissance pendant leur démarche d'insertion. Cette reconnaissance passe par une rémunération, accompagnée, le cas échéant, d'autres formes de soutien à leur démarche.

La CDEC, soutenue à cet effet par Emploi-Québec, a, au cours des dernières années, considérablement appuyé les efforts du milieu voués à répondre aux besoins des personnes très éloignées du marché du travail. Elle a, entre autres, coordonné la concertation des partenaires locaux œuvrant en employabilité afin de mettre en place un parcours intégré d'insertion en emploi (offre concertée de services), le consolider et développer une offre toujours plus adéquate et complète. Le Budget d'initiatives locales (BIL) financé par Emploi-Québec a de plus permis l'exploration de méthodes et le développement d'expériences en ce domaine.

⁶ Source : Plan d'action local 2006-2007, Centre local d'emploi Rosemont–Petite-Patrie.

L'accroissement de la diplomation appelle par ailleurs d'autres activités de mise à niveau de compétence et de formation, dont la formation continue. Il peut s'agir, notamment, d'activités de francisation/alphabétisation, de reconnaissance des acquis et tests d'équivalence, de formation professionnelle, technique et universitaire, de formation des travailleurs et dirigeants, de requalification de travailleurs sujets à des pertes d'emplois et de mentorat.

Pour favoriser le plus grand succès possible de ces formations, diverses voies d'apprentissage doivent être considérées : alternance travail-étude, horaires variables et adaptés, concomitance de formations générale et professionnelle, insertion socioprofessionnelle, plateaux de travail, formation en entreprise, etc.

On remarque par ailleurs un défi grandissant au plan de la reconnaissance des compétences des nouveaux arrivants et/ou de la difficulté qu'éprouvent ceux-ci à acquérir une première expérience de travail dans leur pays d'accueil, une attention particulière devra être apportée par les divers intervenants pour contrer ce problème. De la même façon, même si les jeunes de Rosemont-Petite-Patrie présentent des taux d'activité (77,7 %) et d'emploi (70,2 %) supérieurs à ceux que l'on observe dans le reste de l'île de Montréal (69,2 % et 61,5 %), ainsi qu'un taux de chômage (9,6 %) plus faible (11,3 % chez les jeunes de l'île)⁷, il importe de développer diverses actions qui encourageront les jeunes à développer leurs compétences afin d'avoir toutes les chances de s'épanouir pleinement à titre de citoyen actif sur le marché du travail.

Les actions visant l'amélioration des compétences doivent s'appuyer sur une étroite collaboration des divers intervenants afin de rendre possible la mise en place de passerelles entre les divers niveaux de formation, de l'alphabétisation à la formation générale, de la formation de niveau secondaire aux niveaux supérieurs et entre ces formations et les emplois. Pour ce faire, la concertation de ces ressources doit être poursuivie.

Les services offerts doivent répondre aux besoins des individus et s'inscrire dans une approche globale de la personne. Il faut donc faire place à l'innovation et à des services sur mesure. Les services doivent être accessibles et respecter les différences, en regard du rythme d'apprentissage notamment. Il faut donc prévoir des programmes et mesures souples au plan des normes, des critères et des échéances.

Arrimage entre les employeurs et la main-d'œuvre

La CDEC entend accentuer ses efforts auprès des entreprises afin de contribuer au développement de débouchés en termes de stages, de mesures d'insertion et d'emplois. Pour y parvenir, elle misera sur la sensibilisation des employeurs au rôle qu'ils peuvent jouer dans leur communauté et travaillera de concert avec les organismes en employabilité afin de mieux répondre aux besoins des employeurs en matière de main-d'œuvre.

⁷ Plan d'action local du Centre local d'emploi, mars 2006

LE PALÉE ET LE CENTRE LOCAL D'EMPLOI

Le Centre local d'emploi constitue un élément pivot du réseau de partenaires intervenant auprès des résidents et des entreprises de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en matière d'emploi et de main-d'œuvre. Que ce soit à titre de bailleur de fonds des organismes œuvrant en employabilité ou par les services offerts par le personnel du CLE pour soutenir les personnes et les entreprises du quartier, le rôle d'Emploi-Québec est structurant.

Aussi, le CLE est un partenaire majeur dans la réalisation du PALÉE, particulièrement en ce qui a trait aux actions visant le développement des compétences et l'arrimage entre les employeurs et la main-d'œuvre.

Collaboration du Centre local d'emploi au PALÉE

Un énoncé de partenariat pour la réalisation du PALÉE 2006-2009 a été proposé par le Centre local d'emploi au cours des échanges préalables à la publication du PALÉE. Le voici :

« Considérant que la mission d'Emploi-Québec est de contribuer, de concert avec les partenaires du marché du travail, à développer l'emploi et la main-d'œuvre et à lutter contre le chômage dans une perspective de développement économique et social, le CLE Rosemont–Petite-Patrie :

Favorisera le développement des compétences en :

- Accordant un soutien financier aux personnes en démarche d'insertion en emploi;
- Assurant un suivi personnalisé des personnes participant à une démarche d'insertion;
- Organisant des activités d'information et de formation des intervenants et des ressources de l'arrondissement, dans le but de favoriser une meilleure insertion socioéconomique de leurs clients;
- Participant à la concertation des organismes œuvrant en employabilité;
- Contribuant à l'élaboration d'une offre de formation répondant aux besoins actuels ou prévus des entreprises et des travailleurs de l'arrondissement;
- Poursuivant le soutien aux activités visant l'insertion au marché du travail ainsi que l'insertion sociale. Pour ce dernier point, le CLE s'assurera de la mise en œuvre des trois volets du Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS).

Favorisera l'arrimage entre les employeurs et la main-d'œuvre en :

- Soutenant des initiatives du milieu pour inciter les employeurs de l'arrondissement à embaucher la main-d'œuvre locale. Afin d'encourager l'insertion en emploi et la réalisation d'une première expérience de travail, le CLE pourra utiliser notamment, les mesures SSIE et PRIIME;
- Intervenant auprès de certaines entreprises afin de soutenir leur croissance;
- Soutenant des organismes du milieu pour aider des résidents de l'arrondissement qualifiés ou en voie de qualification à s'insérer sur le marché du travail;
- Soutenant le développement de l'économie sociale en finançant un certain nombre de postes via la mesure SSIE. »

Propositions au Centre local d'emploi

Le PALÉE doit, en vertu des énoncés liant la CDEC et la Ville de Montréal, inclure des propositions au Centre local d'emploi.

Au cours des dernières années, la CDEC, le CLE et les ressources en employabilité et développement de la main-d'œuvre ont développé une pratique misant sur la complémentarité et la synergie des expertises. Le PALÉE propose donc au Centre local d'emploi de poursuivre cette pratique partenariale et de poursuivre les efforts visant à permettre la plus grande souplesse possible dans l'application des mesures dont il a la responsabilité afin de pouvoir adapter celles-ci aux besoins et réalités spécifiques de la population de Rosemont–La Petite-Patrie qui s'articulent principalement sur deux axes : la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger et l'insertion socioprofessionnelle d'une clientèle éloignée du marché du travail.

En outre, parce qu'il est important de fournir tous les efforts nécessaires pour permettre à toute personne d'exercer pleinement sa citoyenneté, le Centre local d'emploi est invité à appuyer des activités de recherche et de développement et des activités d'information et de formation des intervenants afin de soutenir l'innovation en matière d'insertion socioéconomique des personnes non rejointes par les mesures habituelles.

LE PLAN D'ACTION

Les constats relevés ci-haut de même que la prise en compte, à échelle locale, des grands axes d'orientations stratégiques montréalais, permettent de dégager trois axes d'intervention, le savoir et l'innovation, les spécificités du territoire et la communauté.

Pour chacun de ces axes d'intervention, des pistes d'action sont proposées. Elles sont basées sur les constats dégagés ci-haut et tiennent compte des opportunités offertes par des contextes généraux favorables ou par la dynamique locale, qui tient compte notamment des ressources dont disposent les responsables du PALÉE et les différentes organisations œuvrant sur le territoire, de l'état de la synergie au plan de la vision du développement et au plan de l'action concertée, des offres de service actuelles et, enfin, de la réponse aux différents besoins de la population.

LE PLAN D'ACTION

MISER SUR : LE SAVOIR ET L'INNOVATION	MISER SUR : LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE	MISER SUR : LA COLLECTIVITÉ
Objectifs: Saisir les opportunités offertes par certains secteurs économiques en matière de développement d'entreprises et d'emplois. Contribuer à l'implantation et au positionnement d'entreprises innovantes dans des secteurs porteurs.	Saisir l'opportunité qu'a Rosemont–La Petite-Patrie de disposer de zones territoriales importantes en repositionnement à proximité directe du centre-ville de Montréal. Contribuer au dynamisme des milieux de vie et de travail en soutenant une desserte adéquate de services et commerces de proximité.	Participer à la création d'emplois en soutenant le démarrage d'entreprises et en contribuant à la performance des entreprises existantes. Inciter et aider les entrepreneurs ou organismes à s'inscrire dans une dynamique locale et régionale de développement, à se bâtir un réseau d'affaires et à contribuer au développement social et économique de leur milieu.
Les SCIENCES DE LA VIE EN PLEIN ESSOR!	Un MILIEU DE VIE ET DE TRAVAIL URBAIN ET HUMAIN!	Une COMMUNAUTÉ ENTREPRENANTE ET SOLIDAIRE!
Susciter l'émergence et contribuer à la réalisation de projets novateurs qui répondent aux besoins de l'industrie des sciences de la vie Campus des technologies de la santé (CTS) – CDEC Centre d'excellence en thérapie cellulaire (CETC) – Hôpital Maisonneuve-Rosemont Centre de pharmacogénomique Beaulieu-Saucier – Institut de Cardiologie de Montréal Centre des biotechnologies – Technopôle Angus Centre de recherche cardio-métabolique, diabète et médecine prédictive et préventive – CHUM	Valoriser les secteurs d'emplois Angus – Un parc urbain d'entreprises en plein développement où se côtoient développement durable, santé et affaires Espace Affaires Vieux-Rosemont – Un espace accessible et polyvalent Marconi-Alexandra – En lien direct avec le futur campus de l'Université de Montréal Secteur Bellechasse /Saint-Denis– Un lieu d'expression pour le potentiel créatif Appuyer le déploiement d'une offre résidentielle mixte et diversifiée La mixité sociale est un facteur important pour la vitalité économique d'un arrondissement. Aussi, les initiatives visant à assurer une offre résidentielle adéquate, abordable et diversifiée favorisant cette mixité sociale seront soutenues, notamment celles visant à répondre aux besoins des jeunes familles et des personnes plus âgées notamment l'accès à la propriété ou l'accès à des logements sociaux et communautaires. Le secteur commercial – un segment important au plan économique et au plan de la qualité de vie Les commerces et services de proximité sont au cœur de la qualité de vie dans les quartiers. Soutenir leur consolidation et leur développement contribue à : • assurer une desserte adéquate de la population; • créer des emplois; • animer les quartiers.	Soutenir le développement d'entreprises et d'emplois En misant sur l'expertise développée et le réseautage entre partenaires complémentaires, poursuivre et améliorer l'offre de service en développement d'entreprises et d'emplois et faciliter l'accès à ces services. Développement de la culture entrepreneuriale Transfert d'information et de connaissance Émulation et reconnaissance Services Information, référencement Analyse et diagnostic des projets Conseils spécialisés Aide au montage financier Financement Suivi et accompagnement Réseautage Concertation Positionnement Orientations Partenariats Réalisation, au besoin, d'analyses économiques et de marché Soutenir un développement économique profitable à la population En partenariat avec le Centre local d'emploi et en misant sur les ressources du milieu et le réseautage, soutenir le déploiement d'une offre complète et complémentaire de services en développement de la main-d'œuvre. Amélioration et reconnaissance des compétences Employabilité Formation et stages Arrimage entre les employeurs et la main-d'œuvre Établir des liens et des partenariats entre les entreprises et les organismes de soutien au développement des compétences
Le DÉVELOPPEMENT DURABLE UN POSITIONNEMENT ESSENTIEL!		
Contribuer au positionnement d'entreprises de ce secteur et faciliter la synergie des actions des différents intervenants en ce domaine. Mettre en œuvre des mesures et processus de travail favorisant des pratiques de développement durable au sein des entreprises.		
La FILIÈRE DES « CRÉATIFS » UN DOMAINE À SURVEILLER!		
Maintenir un état de veille sur le potentiel que présente cette filière d'entreprises innovatrices et, le cas échéant, contribuer à la mise en place de conditions favorables à son développement dans certaines zones d'emplois.		
Voir la carte <i>Le plan d'action en un coup d'oeil</i>		Voir <i>Services en développement économique et Services en développement de la main-d'œuvre</i>
PRINCIPES D'INTERVENTION Favoriser un développement économique innovateur, durable, inclusif et pris en charge par la communauté . MISER SUR : UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE – L'ÉCONOMIE SOCIALE – LA PRÉSENCE DES FAMILLES – LE RÉSEAUTAGE ET LA CONCERTATION.		

LES PRINCIPES D'INTERVENTION

Miser sur un développement économique innovateur, durable, inclusif et pris en charge par la communauté

- Participer au développement d'une culture entrepreneuriale
- Soutenir la création d'entreprises et la performance des entreprises existantes
- Participer au développement et à la consolidation de l'économie sociale
- Susciter ou soutenir des initiatives de développement local structurantes aux plans social et économique
- Favoriser l'accès de la population aux emplois
- Favoriser l'intégration des principes de développement durable dans les entreprises et organisations

Le développement durable

Le développement durable suppose un développement efficace au plan économique, équitable au plan social et soutenable au plan écologique.

Toute action en développement économique local doit, autant que faire se peut, respecter ces objectifs. Ainsi, les interventions en matière de services aux entreprises, incluant le financement, seront axées en ce sens et les efforts de sensibilisation des gestionnaires à ces pratiques seront intensifiés.

Miser sur une communauté solidaire

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est en mutation. On remarque un essor économique et un accroissement de l'activité immobilière. De nouveaux espaces résidentiels se construisent, de nouveaux commerces s'installent, dans certains secteurs la trame urbaine s'améliore visiblement.

Au plan statistique, le revenu moyen est en hausse. Au dernier recensement, on comptait 37 % de familles à faible revenu. C'était moins qu'au précédent recensement et c'est moins que la barrière de 40 % qui, selon Statistique Canada, détermine un quartier pauvre.

Une amélioration des données statistiques ne doivent cependant pas faire oublier que plusieurs familles de l'arrondissement sont défavorisées. Et, le déplacement de ces familles, qui pourrait être causé par une pression du marché immobilier, loin de constituer un gain contre la pauvreté, constituerait un recul. En effet, l'arrondissement s'est doté, au cours des ans, d'un réseau efficient de ressources favorisant l'intégration au marché du travail et, plus généralement, la solidarité. Un éloignement des familles à qui s'adressent ces ressources constituerait une perte de fonds publics déjà investis et d'expertise longuement développées.

Aussi, les acteurs du développement économique doivent être vigilants pour éviter que l'amélioration générale des conditions socioéconomiques dans l'arrondissement ne se fasse au détriment de personnes plus démunies, et les efforts devront être poursuivis pour soutenir l'insertion sociale et économique des personnes plus vulnérables ou déjà en situation d'exclusion. Ce soutien à l'insertion sociale et économique appelle la collaboration de plusieurs intervenants sociaux et économiques qui œuvrent en amont et en aval d'un parcours d'insertion : lieux de socialisation, organismes d'employabilité (insertion sociale – accompagnement psychosocial - formation- mise à niveau et reconnaissance des compétences – stages d'apprentissage – postes d'insertion – etc.) et employeurs.

Cette action intégrée de lutte à la pauvreté devrait inscrire, en priorité, des interventions visant :

- la rétention des familles
- la rétention des jeunes
- le logement (logement social / logement familles)
- l'emploi (soutien à la formation et à l'employabilité et placement)

Miser sur l'économie sociale

Parce que l'économie sociale⁸ est une forme d'entrepreneuriat qui répond aux prérogatives du développement économique communautaire, le PALÉE accorde à ce type d'entreprises une attention particulière.

Le développement de l'économie sociale est en plein essor, dans notre arrondissement comme ailleurs. Qu'on la nomme économie sociale ou économie solidaire, ce type d'économie à valeur ajoutée, parce qu'il répond à des impératifs à la fois économiques et sociaux, est appelé à prendre de l'ampleur.

Une entreprise d'économie sociale est une entreprise, au même titre qu'une entreprise traditionnelle. Les mêmes talents d'entrepreneur sont mis à contribution pour relever des défis semblables : offrir un produit ou un service qui répond à une demande, développer son marché, viser la rentabilité puis la croissance de son entreprise. Les entreprises d'économie sociale existent cependant pour répondre à des objectifs autres que celui du bénéfice financier.

En économie sociale, le bénéfice de l'entreprise profitera au développement social des personnes et des communautés, alors que l'objet principal d'une entreprise traditionnelle est le bénéfice de ses actionnaires. Ainsi, l'entreprise d'économie sociale ne se développe pas en marge de la notion de rentabilité économique, elle ajoute à celle-ci la notion de rentabilité sociale.

Même si la rentabilité sociale est moins facilement mesurable que la rentabilité économique, il est à parier que cette notion prendra une place de plus en plus grande et dépassera le seul secteur de l'économie sociale. Développement durable, respect de l'environnement physique et social, insertion sociale et économique de personnes éloignées du marché du travail et conciliation de l'individu et de l'emploi sont des préoccupations qui doivent être partagées par l'ensemble de notre société.

La consolidation des entreprises d'économie sociale demande une attention soutenue, ces entreprises devant faire face au double défi de rentabilité et de bénéfices sociaux.

Miser sur la présence des familles

Favoriser la présence des familles dans l'arrondissement constitue une préoccupation largement partagée dans Rosemont–La Petite-Patrie, comme elle l'est d'ailleurs dans l'ensemble des quartiers centraux de Montréal. La présence des familles, étant donné leur apport à la vitalité économique et sociale d'un territoire, constitue un enjeu important du tissu urbain.

Rosemont–La Petite-Patrie possède un potentiel certain pour y élever une famille qu'il importe de mettre en valeur. À cet effet, l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie adoptera sous peu un plan d'action Familles-Enfants, qui vise notamment à rendre les services municipaux plus accessibles et mieux adaptés.

Un autre axe d'intervention consiste à favoriser le déploiement d'une offre de logements ou de propriétés appropriée aux besoins.

Au plan du développement économique, l'attrait de l'arrondissement pour les familles peut être accru par des interventions en matière de desserte commerciale et de services appropriés et de création d'emplois.

Miser sur la concertation et le réseautage

La cohésion des divers acteurs agissant en matière de développement économique et social sur le territoire constitue la clé d'interventions de développement économique réussies. Ainsi, organismes communautaires, institutions publiques, gens d'affaires, syndicats et résidents ont avantage à être associés à une démarche intégrée de développement économique afin de dégager des objectifs communs issus des besoins même du milieu, de façon à agir en concertation, en mettant à profit une diversité d'expertises afin de réaliser un développement local qui conjugue résultats économiques et gains sociaux.

La concertation et le réseautage assurent :

- une meilleure connaissance du milieu;
- une meilleure réponse aux besoins;
- la mise à contribution d'expertises diversifiées;
- un rayonnement accru;
- une plus grande efficacité des services offerts par l'Arrondissement et la CDEC.

⁸ On parle ici d'économie sociale marchande

LES ACTIONS PLANIFIÉES

Les actions proposées sont inscrites à titre indicatif et non limitatif, de façon à permettre en tout temps la souplesse nécessaire à une intervention adaptée à l'évolution du contexte.

SAVOIR ET INNOVATION

Les SCIENCES DE LA VIE EN PLEIN ESSOR!

Saisir les opportunités offertes par le secteur des sciences de la vie en matière de développement d'entreprises et d'emplois et contribuer au positionnement d'entreprises innovantes dans ce secteur.

ACTIONS PLANIFIÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
ACTIONS PRINCIPALES :			
Campus des technologies de la santé (CTS) de la CDEC Développement des appuis nécessaires à la réalisation du CTS et à son positionnement Mise en place d'un comité consultatif pour l'implantation du CTS Mise en place de l'offre de service Développement de partenariats Démarchage d'entreprises Financement Mise en place des infrastructures Ajout de plateaux techniques et d'équipements requis Élaboration d'un plan d'action lié au développement de la main-d'œuvre	CDEC	Arrondissement LIO ÉTS AITS CSSS Cœur-de-l'île et Lucille-Teasdale Collèges de Rosemont, d'Ahuntsic, Hochelaga-Maisonneuve Etc.	2006-2007 et suiv. 2006-2007 et suiv. 2007-2008 2008-2009 2008-2009
AUTRES ACTIONS			
Réseautage et promotion des grands projets science de la vie en cours dans l'arrondissement Réalisation d'une activité de promotion qui positionnera l'aspect innovateur des entreprises de l'arrondissement œuvrant dans le domaine des sciences de la vie et présentera les grands projets en cours	Arrondissement	CDEC Entreprises sciences de la vie du Technopôle CSSS, HMR / ICM / HSC HJT / CPBS, etc.	2007-2008

SAVOIR ET INNOVATION

Le DÉVELOPPEMENT DURABLE UN POSITIONNEMENT ESSENTIEL!

Saisir les opportunités offertes par le secteur environnemental en matière de développement d'entreprises et d'emplois et contribuer au positionnement d'entreprises de ce secteur.

ACTIONS PLANIFIÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
ACTIONS PRINCIPALES :			
Contribuer à l'émergence et au positionnement d'entreprises innovantes dans ce secteur et faciliter la synergie des actions des différents intervenants en ce domaine. Par exemple en : - Facilitant leur rayonnement (faciliter les contacts entre des entreprises comme Éco-Réno, qui œuvre à la collecte-réutilisation de matériaux issus de la déconstruction et les personnes réalisant des rénovations); - Soutenant des initiatives innovantes en matière de gestion environnementale d'immeubles. Contribuer à la mise en place d'incitatifs et au développement de processus de travail aptes à accroître les pratiques de développement durable au sein des entreprises et organisations dans Rosemont–La Petite-Patrie. Par exemple en : - Poursuivant la campagne <i>Je m'active dans mon quartier</i>; - Réalisant à l'intention des entreprises, organismes, ingénieurs, architectes, des activités de sensibilisation, de formation, d'accompagnement sur la gestion environnementale; - Incluant des incitatifs financiers favorisant des pratiques de développement durable dans nos politiques de financement.	CDEC / Arrondissement	CRE, SODER, Équiterre, Division de l'environnement de la Ville de Montréal, Collège de Rosemont	En continu

La FILIÈRE DES « CRÉATIFS » UN DOMAINE À SURVEILLER!

Saisir les opportunités offertes par la filière des « créatifs » en matière de développement d'entreprises et d'emplois et contribuer au positionnement d'entreprises de ce secteur.

ACTIONS PLANIFIÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
ACTIONS PRINCIPALES :			
Maintenir un état de veille sur le potentiel que présente cette filière et, le cas échéant, contribuer à la mise en place de conditions favorables à son développement dans certaines zones d'emplois.	CDEC / Arrondissement	À déterminer	En continu

SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

MISE EN VALEUR DES ZONES D'EMPLOIS

Saisir l'opportunité exceptionnelle qu'a Rosemont–La Petite-Patrie de disposer de zones territoriales importantes en positionnement à proximité directe du centre-ville de Montréal.

ACTIONS PLANIFIÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Secteur Technopôle Angus Appuyer la Société de développement Angus dans le développement du Technopôle par la mise à contribution de l'offre de service aux entreprises Consentir les investissements nécessaires au niveau du domaine public pour la desserte adéquate du Technopôle. Suivi et collaboration à la démarche de la CCIEIM pour la poursuite du programme Revi-Sol.	CDEC Arrondissement	Partenaires développement économique	
Secteur Marconi-Alexandra Mener une opération de consultation-concertation avec les gens d'affaires de ce secteur afin de poser un diagnostic et définir un plan d'action	CDEC / Arrondissement		
Secteur Bellechasse/Saint Denis Contribuer à accroître l'activité économique dans les bâtiments déjà disponibles Réaliser un portrait de situation et évaluer le potentiel de développement de ce site Contribuer au développement d'une orientation du milieu sur le positionnement de ce site et à la synergie des actions des intervenants	Arrondissement / CDEC CDEC / Arrondissement	Partenaires développement économique	
Secteur Espace Affaires Vieux-Rosemont Mener une opération embellissement et propreté	Arrondissement		
AUTRES ACTIONS			
Appuyer la mise en valeur de l'ensemble des zones d'emplois par : • Démarchage d'entreprises • Réalisation, au besoin, d'analyses économiques et de marché • Services conseils • Accompagnement • Aide à la réalisation de plans d'affaires • Aide au montage financier • Financement	CDEC	Partenaires développement économique	En continu

SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

CONTRIBUTION AU DYNAMISME DES MILIEUX DE VIE

Contribuer au dynamisme des milieux de vie et de travail en soutenant une desserte adéquate de services et commerces de proximité.

ACTIONS PLANIFIÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Réaliser une étude sur les comportements de consommation de la population de l'arrondissement.	CDEC/ Arrondissement/ Convercité	SDC et Associations	
Contribuer à la réalisation des plans d'action des zones commerciales soutenues par une association. Marché Jean-Talon : Développer la cohésion entre les marchands desservis par la CGMMP et les marchands au pourtour du marché Améliorer le lien urbanistique Saint-Laurent/marché via la rue Shamrock Plaza Saint-Hubert : Poursuivre les efforts visant à améliorer l'offre en restauration et alimentation Accroître l'occupation des 2^{es} étages Actualiser les études de marché afin d'améliorer le démarchage Poursuivre le travail visant à améliorer le dynamisme de la Plaza comme « milieu de vie » : • Développement de commerces de proximité en lien avec le développement du site des ateliers municipaux. • Installation de terrasses afin d'animer la rue en soirée. Maintenir un état de veille relatif à l'occupation des locaux sur les rues perpendiculaires : Saint-Zotique, Beaubien, Bélanger. Promenade Masson : Maintenir et améliorer de la mixité commerciale. Cette action sera orientée par les résultats d'études présentement en cours.	SDC, CGMMP, Associations	CDEC Arrondissement Convercité	
Boulevard Saint-Laurent : Soutenir l'effort des commerçants visant à maximiser leur efficacité organisationnelle.	Association	CDEC Arrondissement Convercité	
Contribuer au développement, sur les artères commerciales non soutenues par une association, d'une mixité commerciale apte à répondre, en complémentarité avec l'offre existante, aux besoins de la population. Ceci plus particulièrement : • Sur la rue Beaubien, entre Saint-Denis et Saint-Laurent, entre Saint-Michel et Papineau et entre Pie IX et L'Assomption • Sur la rue Bélanger entre De Lorimier et d'Iberville Pour ce faire, mettre à contribution notre offre de service : • Démarchage d'entreprises • Services conseils • Accompagnement • Aide à la réalisation de plans d'affaires • Aide au montage financier • Financement	CDEC	Arrondissement Convercité	En continu

MISER SUR LA COLLECTIVITÉ

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

Participer à la création d'emplois en soutenant le démarrage d'entreprises et en contribuant à la performance des entreprises existantes.

Inciter et aider les entrepreneurs ou organismes à s'inscrire dans une dynamique locale et régionale de développement, à se bâtir un réseau d'affaires et à contribuer au développement social et économique de leur milieu.

DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE

ACTIONS PRINCIPALES :	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Faire connaître les diverses formes d'entrepreneuriat et les services offerts pour soutenir les promoteurs dans leurs démarches Assurer une mise à jour continue de l'information pertinente Mettre à disposition des entrepreneurs de l'information et des outils aptes à les aider dans leurs démarches Pour ce faire, offrir : • Un service d'information et référence • Un minimum de 12 séances d'information par année	CDEC	Institutions d'enseignement et autres organismes œuvrant avec les clientèles ciblées	En continu
AUTRES ACTIONS			
Organiser annuellement le Concours <i>Entrepreneurs en action!</i>	CDEC	Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse Caisses Desjardins, SDC Plaza St-Hubert etc.	Une fois l'an
Réaliser des activités conjointes avec les écoles et institutions d'enseignement visant à faire découvrir l'entrepreneuriat aux étudiants	CDEC	Institutions d'enseignement et autres organismes, le RQCT notamment	En continu

MISER SUR LA COLLECTIVITÉ

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

Participer à la création d'emplois en soutenant le démarrage d'entreprises et en contribuant à la performance des entreprises existantes.

Inciter et aider les entrepreneurs ou organismes à s'inscrire dans une dynamique locale et régionale de développement, à se bâtir un réseau d'affaires et à contribuer au développement social et économique de leur milieu.

SERVICES ET FINANCEMENT

ACTIONS PRINCIPALES :	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Soutenir le démarrage d'entreprises et contribuer à la performance des entreprises existantes, qu'elles soient de l'économie traditionnelle ou de l'économie sociale en offrant : - Des services conseils - Du financement	CDEC	Partenaires en développement économique (voir offre de service - développement des entreprises)	En continu
AUTRES ACTIONS			
Évaluer la possibilité de mettre en place des incitatifs pour les employeurs qui participeront à des activités d'intégration socioprofessionnelle.	CDEC		2006-2007

RÉSEAUTAGE

ACTIONS PRINCIPALES :	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Organiser annuellement trois conférences échanges	CDEC	Variables	En continu
AUTRES ACTIONS			
Organiser des activités de transfert de connaissances	CDEC	CLE et variables	Au besoin
Promouvoir auprès des entrepreneurs le réseau <i>Une île sans fils</i>	Arrondissement	CDEC	
Réaliser, en partenariat avec Équiterre, le projet pilote <i>Je m'active dans mon quartier</i> , destiné à promouvoir le transport actif et l'achat local	Équiterre / CDEC	Arrondissement SDC CSSS École Père-Marquette Collège de Rosemont Accès-cible jeunesse Rosemont Etc.	2006-2007 2007-2008 (fin déc. 2007)
Promouvoir auprès des institutions situées dans l'arrondissement les biens et services offerts par les entreprises d'économie sociale du territoire	CDEC	Arrondissement, Entreprises d'économie sociale	2007-2008
Visiter un bassin de 100 entreprises ciblées de l'arrondissement afin d'échanger sur leurs besoins, leurs projets et sur les services qui pourraient leur être utiles	CDEC / Arrondissement	Emploi-Québec DÉC MDEIR	2006-2007 et suivantes

MISER SUR LA COLLECTIVITÉ

SOUTIEN À UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PROFITABLE À LA POPULATION

Participer à la création d'emplois en soutenant le démarrage d'entreprises et en contribuant à la performance des entreprises existantes.

Inciter et aider les entrepreneurs ou organismes à s'inscrire dans une dynamique locale et régionale de développement, à se bâtir un réseau d'affaires et à contribuer au développement social et économique de leur milieu.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

ACTIONS PLANIFIÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Poursuivre le soutien aux activités visant l'insertion au marché du travail ainsi que l'insertion sociale. Pour ce dernier point, le CLE s'assurera de la mise en œuvre des trois volets du Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS).	CLE	CDEC et ressources en employabilité	En continu
Accorder un soutien financier aux personnes en démarche d'insertion en emploi.	CLE	CDEC et ressources en employabilité	En continu
Assurer un suivi personnalisé des personnes participant à une démarche d'insertion	CLE	CDEC et ressources en employabilité	En continu
Organiser des activités d'information et de formation des intervenants et des ressources de l'arrondissement, dans le but de favoriser une meilleure insertion socioéconomique de leurs clients.	CLE CDEC	Ressources en employabilité et autres partenaires	Au besoin
Contribuer à l'élaboration d'une offre de formation répondant aux besoins actuels ou prévus des entreprises et des travailleurs de l'arrondissement.	CLE	CDEC et autres partenaires	Au besoin
Contribuer à faire connaître les ressources en développement des compétences Publier et mettre à jour la « carte des ressources » Référer la clientèle aux ressources appropriées	CDEC	CLE et réseau des ressources en développement des compétences	2006-2007 En continu
Concertation des ressources Favoriser l'échange entre les partenaires œuvrant en insertion socioéconomique et le dépistage d'actions répondant à des problématiques communes en organisant des rencontres de concertation	CDEC	Centre local d'emploi et autres ressources en développement des compétences	En continu
Budget d'initiatives locales (BIL) En collaboration avec la Table ad hoc voir à la mise en œuvre de projets financés par le BIL, favorisant le développement de l'employabilité. Agir à titre d'expert conseil de la Table ad hoc pour les volets promotion, analyse et recommandations, suivi des activités et soutien aux organismes	CLE CDEC	CDEC Action Main-d'œuvre Groupe Plein-Emploi	En continu

MISER SUR LA COLLECTIVITÉ

ARRIMAGE ENTRE LES EMPLOYEURS ET LA MAIN-D'ŒUVRE

ACTIONS PLANIFIÉES	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Soutenir des initiatives du milieu pour inciter les employeurs de l'arrondissement à embaucher la main-d'œuvre locale.	CLE	CDEC et ressources en employabilité	En continu
Soutenir des organismes du milieu pour aider des résidents de l'arrondissement qualifiés ou en voie de qualification à s'insérer sur le marché du travail.	CLE	Ressources en employabilité CDEC	En continu
Poursuivre la réalisation du projet <i>Objectif Placement</i> qui vise à établir des liens et des partenariats entre les entreprises ayant besoin de main-d'œuvre et les organismes de soutien au développement des compétences	CDEC	Entreprises desservies par les services de la CDEC Ressources en insertion socioprofessionnelles Centre local d'emploi	2006-2007 et suivantes
Soutenir le développement de l'économie sociale en finançant un certain nombre de postes par la mesure SSIE.	CLE	CDEC et entreprises d'économie sociale	En continu
Intervenir auprès de certaines entreprises en matière de ressources humaines afin de soutenir leur croissance.	CLE	CDEC et autres partenaires	

AUTRES ACTIONS			
Agir à titre d'organisme consultatif auprès du Centre local d'emploi du territoire	CDEC		En continu

CARTES ET TABLEAUX

34 | PALLÉE 2007 - 2010



LES SCIENCES DE LA VIE

1^{ER} DOMAINE D'EMPLOI DANS ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE (PRÈS DE 12 000 EMPLOIS)

UNE FORTE CONCENTRATION

- Deux centres hospitaliers, Maisonneuve-Rosemont et Institut de Cardiologie de Montréal, affiliés au CHUM.
- D'autres centres hospitaliers sur le territoire ou à proximité directe : Centre de réadaptation Marie Enfant, Hôpital Santa Cabrini, Hôpital Jean-Talon.
- Le Centre des biotechnologies Angus où est installé le Centre de recherche du CHUM.
- Le Collège de Rosemont, et les cégeps Ahuntsic et Maisonneuve, à proximité du territoire, offrent 95 % des formations existantes en science de la vie.

UN SECTEUR EN PLEIN ESSOR

- L'hôpital Maisonneuve-Rosemont développe le Centre d'excellence en thérapie cellulaire;
- L'Institut de Cardiologie de Montréal et l'Université de Montréal développent le Centre de pharmacogénomique Beaulieu-Saucier.
- La CDEC Rosemont-Petite-Patrie développe le Campus des technologies de la santé.

ENJEUX

Élargir le rayonnement et la notoriété de cette concentration dans l'est.
Développer et accentuer les liens entre les composantes pour favoriser la synergie et l'essaimage technologique.

ACTIONS PROJETÉES

Déployer le Campus des technologies de la santé.
Favoriser le réseautage et promotion des grands projets en cours dans l'arrondissement.

SOUTENIR LA VITALITÉ COMMERCIALE

3^E DOMAINE D'EMPLOI DANS L'ARRONDISSEMENT (PRÈS DE 7 000 EMPLOIS)

► BOULEVARD SAINT-LAURENT / PETITE ITALIE

Organisation bénévole : Association pour la promotion de la Petite Italie.

Boulevard Saint-Laurent, rues Jean-Talon et Saint-Zotique et avenue Henri-Julien.
224 bâtiments – 225 places d'affaires – Taux de vacance : 5 % – 1 500 emplois.

► MARCHÉ JEAN-TALON

Corporation de gestion des marchés publics de Montréal.

Rue Jean-Talon, avenues Casgrain, Henri-Julien et Mozart.
40 bâtiments – 150 marchands au marché même et 40 commerçants au pourtour – Taux de vacance : 0 % – 500 emplois.

► PLAZA ST-HUBERT

Société de développement commercial (SDC) de la Plaza St-Hubert.

Rue Saint-Hubert entre les rues de Bellechasse et Jean-Talon.
Longueur du tronçon : 1 250 mètres – 224 bâtiments – Taux de vacance : 5 % – 2 000 emplois.

► PROMENADE MASSON

Société de développement commercial (SDC) Promenade Masson.

Rue Masson entre la rue D'Iberville et la 12^e Avenue.
Longueur du tronçon : 960 mètres – 102 bâtiments – Taux de vacance : 2 % – 750 emplois.

► RUE BÉLANGER

Organisation bénévole : Association des commerçants et professionnels de la rue Bélanger.

Rue Bélanger entre l'avenue Papineau et la rue Molson (partagé avec l'arrondissement de Villeray-St-MichelParc-Extension).
96 bâtiments – 71 places d'affaires – Taux de vacance : 15 % – 175 emplois.

► ► RUE BEAUBIEN :

ENTRE SAINT-LAURENT ET SAINT-DENIS

Organisation bénévole : Regroupement des commerçants de la rue Beaubien.

54 bâtiments – 71 places d'affaires – Taux de vacance : 12 % – 105 emplois.

ENTRE DE LORIMIER ET SAINT-MICHEL

Organisation bénévole : Comité des commerçants et professionnels de la rue Beaubien.

88 bâtiments – 140 places d'affaires – Taux de vacance : 3 % – 346 emplois.

ENTRE LES BOULEVARDS PIE-IX ET DE L'ASSOMPTION

Pas d'organisation.

135 bâtiments – 95 places d'affaires – Taux de vacance : 6 % – 230 emplois.

ENJEUX

Développer, maintenir et accroître une mixité commerciale adéquate – Contribuer à positionner les zones commerciales afin de maintenir et accroître leur vitalité économique.

ACTIONS PROJETÉES

Contribuer à la réalisation des plans d'action des zones commerciales soutenues par une association permanente – Soutenir les efforts des commerçants visant à se structurer en association – Mettre à contribution notre offre de service pour améliorer la mixité commerciale.

VALORISER LES SECTEURS D'EMPLOI

1 MARCONI-ALEXANDRA

(Clark, voie du CP, Hutchison, Beaumont)

Superficie 3,5 millions de pieds carrés – Secteurs d'activités : fabrications diverses, services divers, commerce de gros – 170 bâtiments – 150 places d'affaires – Taux de vacance : 17 % – 3 500 emplois.

ACTION PROJETÉE

Avec les gens d'affaires de ce secteur, poser un diagnostic et définir un plan d'action.

2 BELLECHASSE

(Marmier, Saint-Denis, de Bellechasse, Saint-Laurent)

Superficie : 1,4 millions de pieds carrés – Secteurs d'activités : transport, administration publique, fabrications diverses, industries de l'information et culturelle – 8 bâtiments – Superficie de plancher : 1 135 000 pieds carrés – 40 places d'affaires – Taux de vacance : 15 % – 2 497 emplois.

ACTIONS PROJETÉES

Contribuer à accroître l'activité économique dans les bâtiments disponibles – Réaliser un portrait de situation et évaluer le potentiel de développement du site – Contribuer au développement d'une orientation du milieu sur le positionnement du site et favoriser la synergie des actions.

3 ESPACE AFFAIRES VIEUX-ROSEMONT

(Masson, de Lorimier, Rosemont, D'Iberville)

Superficie : 1,4 millions de pieds carrés développables – Secteurs d'activités : fabrications diverses, services divers, commerce de gros – 150 bâtiments – Superficie de plancher : 2 181 000 pieds carrés – 170 places d'affaires – Taux de vacance : 7,5 % – 2 156 emplois.

ACTIONS PROJETÉES

Mener une opération embellissement et propreté.

4 TECHNOPOLE ANGUS

(Molson, Rachel, André-Laurendeau, Mont-Royal)

Superficie : 1,4 millions de pieds carrés développables – Secteurs d'activités : sciences de la vie, économie sociale, technologies, médias – 7 bâtiments – Superficie de plancher : 438 500 pieds carrés – 36 places d'affaires – Taux de vacance : 5 % – 950 emplois.

ACTIONS PROJETÉES

Appuyer la Société de développement Angus dans le développement du site au moyen de notre offre de service aux entreprises – Consentir les investissements nécessaires au plan du domaine public pour la desserte adéquate du Technopôle – Collaborer à la démarche de la CCEIM pour la poursuite du programme Revi-Sol.

OFFRE DE SERVICE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Corporation de développement économique communautaire Rosemont-Petite-Patrie (6224, Saint-Hubert)
www.cdéc-rpp.ca

Offre de services
DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE
ENTREPRENEURIALE

Transfert d'information et de connaissance
Émulation et reconnaissance

SERVICES AUX ENTREPRISES
(économie traditionnelle et économie sociale)

Services d'information et référence
Service téléphonique d'information et référence
Rencontres individuelles ou collectives

Services conseils
Analyse et diagnostic
Aide à l'élaboration du plan d'affaires
Conseils spécialisés (gestion, marketing, financement)
Information sur la recherche de financement
Aide au montage financier
Soutien, suivi et accompagnement
Référence à des ressources spécialisées
Réalisation, au besoin d'analyses économique et de marché

Financement
Soutien à la qualification des projets et entreprises
Gestion de fonds d'investissements

RÉSEAUTAGE DES GENS D'AFFAIRES ET AUTRES ACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES

Convercité
www.convercite.org

Offre de services
Programme InfoCité (analyse territoriale et de marché)
Programme Commercialité (mise en valeur des artères commerciales)
Reconversion urbaine

Carrefour Jeunesse-emploi
(1453, Beaubien)
www.cjereseau.org

Offre de services
Conseil en orientation professionnelle
Sensibilisation au travail autonome et entrepreneurial
Évaluation du potentiel entrepreneurial
Référencement

Sociétés de développement commercial
Promenade Masson et Plaza Saint-Hubert
(5349, 4e avenue et 6841, St-Hubert)
www.promenademasson.com
www.plaza-st-hubert.com

Offre de services
Promotion des artères commerciales
Représentation des intérêts des membres
Accueil et démarchage de nouveaux commerçants
Amélioration de l'image et de la notoriété
Formation et information des membres
Animation commerciale

Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie
(5650, D'Iberville)
www.villemontreal.qc.ca

Offre de services
Planifier et coordonner les interventions de développement économique local
Soutenir la fonction commerciale
Favoriser l'occupation, la diversification, la qualification, l'émergence de projets, l'amélioration de l'image et la notoriété des secteurs d'emplois
Promotion du territoire et de ses opportunités d'affaires

Emploi-Québec (5656, D'Iberville)
www.emploi-quebec.net

Offre de services
Information sur le marché du travail
Recrutement et embauche
Gestion des ressources humaines
Formation
Information sur les lois et règlements
Conseils aux entreprises

Centre financier aux entreprises
Desjardins Montréal-Centre
(4056 Molson)
www.desjardins.com

Offre de services
Financement de projet
Conseil financier
Développement des affaires

Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs : www.fcje.ca Aide financière au démarrage – prêts Mentorat Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM) : www.acemcreditcommunautaire.gc.ca Aide financière au démarrage – prêts Clientèle cible : personnes à faible revenu, les femmes, les immigrants, etc. Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) : www.rqcc.gc.ca Fonds d'emprunt Les Cercles d'emprunt de Montréal : www.cerclesdemprunt.com Microcrédits Société d'investissement jeunesse www.sij.gc.ca Garantie de prêt Banque de développement du Canada (BDC) : www.bdc.ca Capital de risque, prêt, etc. Exportation et développement Canada (EDC) : www.edc.ca Prêts à l'exportation Affacturage Centre québécois de valorisation de biotechnologies (CQVB) : www.cqvb.gc.ca Fonds de pré-amorçage Fonds Bio-Innovation Fonds de solidarité FTQ : www.fondsftq.ca Société de capital de développement Plusieurs fonds d'investissement Conseil des arts de Montréal www.artsmontreal.org Conseil des arts et des lettres du Québec www.calq.gouv.gc.ca	Investissement Québec www.investquebec.com Fonds d'intervention économiques régional (FIER) Capitalisation des entreprises de l'économie sociale Prêts et garanties de prêt. Développement économique Canada (DEC) : www.dec.gc.ca Contributions remboursables (ou non remboursables) Développement économique, Innovation et Exportation (MDEIE) : www.mdeie.gouv.gc.ca Programme d'aide financière Développement régional, Exportation, Sciences et technologies Carrefour capital www.carrefour-capital.com Capital de risque Occasions d'affaires Fondaction et Filaction www.fondaction.com Maintien et création d'emplois Entreprises d'économie sociale Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) : www.fonds-risq.gc.ca Capital de risque pour organismes à but non lucratif (OBNL) et coopératives Fonds d'action québécois pour le développement durable www.fagdd.gc.ca Recyc-québec www.recyc-quebec.gouv.gc.ca Forum jeunesse de l'île de Montréal www.fjim.org Fond régional d'investissement jeunesse Société de développement des entreprises culturelles www.sodec.gouv.gc.ca Fonds d'investissement de la culture	Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) www.sajemontrealmetro.com Programme de soutien aux travailleurs autonomes Programme jeune promoteur Démarrage et suivi d'entreprises Préparation de plans d'affaires Formation «Lancement d'une entreprise» Conseil et suivi de projets d'affaires Fondation du Maire de Montréal pour la jeunesse www.fondationdumaire.gc.ca Offre de bourses Mentorat Formation Groupes d'échanges Gouvernement du Canada www.entreprisescanada.gc.ca www.infoentrepreneurs.org Gouvernement du Québec www.entreprises.gouv.qc.ca Ville de Montréal www.ville.montreal.qc.ca Le Réseau juridique du Québec : www.avocat.qc.ca Registraire des entreprises www.reg.gouv.qc.ca Industrie Canada : www.strategis.gc.ca Fondation de l'entrepreneurship : www.entrepreneurship.qc.ca Les Affaires www.lesaffaires.com Revenu Québec www.revenu.gouv.qc.ca Agriculture, Pêcheries et Alimentation (MAPAQ) : www.mapaq.gouv.qc.ca Centre de recherche industrielle www.criq.qc.ca	Compagnie F (entrepreneuriat pour femmes) www.compagnie-f.org Carrefour Immobilier www.carrefour-immobilier.com Conseil canadiens des normes www.scc.ca Brevets – Office de la propriété intellectuelle www.cipo.gc.ca Institut de la statistique du Québec www.stat.gouv.qc.ca Statistique Canada www.statcan.ca Chantier d'économie sociale www.chantier.qc.ca Centre St-Pierre www.centrestpierre.cam.org Alliance de recherche universités-communautés – Économie sociale www.aruc-es.ugam.ca Fédération canadienne des coopératives de travail www.canadianworker.coop Fédération québécoise des coopératives de travail www.fqct.org Réseau québécois pour la coopérative de travail www.rqct.coop Coopérative de développement régional Montréal-Laval www.cdr.coop
---	--	--	--

OFFRE DE SERVICE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

	Adultes	Alcoolisme et toxicomanie	Analphabétisme	Communautés ethnoculturelles	Jeunes	Limitations physiques et/ou intellectuelles	Personnes scolarisées	Accueil - Référence - Évaluation des besoins	Counselling d'emploi	Orientat - Info scolaire et professionnelle	Services d'évaluation	Services de préparation à l'emploi								Mentorat	Mise à niveau scolaire	Module autogéré personnes handicapées	Plateaux de travail	Stages en milieu de travail
Action Main-d'œuvre	•		•	•	•	•		•	•	•	•		•							•				
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH)	•			•		•		•	•															
Bureau de la Communauté haïtienne de Montréal (BCHM)	•			•				•	•															
Carrefour BLE (Bio local emploi)	•						•	•	•														•	
Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens	•			•				•	•													•	•	
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Rosemont-Petite-Patrie	•			•				•	•														•	
CDEC Rosemont-Petite-Patrie	•							•																
Centre Alpha Sainte-Anne (CASA)	•		•					•	•											•				
Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CIEP)	•							•	•													•		
Centre de ressources et d'action communautaire Petite-Patrie (CBAC)	•							•	•													•		
Centre d'aide aux familles latino-américaines	•	•		•				•	•														•	
Centre d'éducation des adultes Marie-Médatrice	•																							
Centre local d'emploi (CLE) Rosemont-Petite-Patrie	•			•				•	•															
Centre N A Rive	•		•	•				•	•															
Collectif des femmes immigrantes du Québec*	•			•				•	•														•	
Collège de Rosemont	•			•				•	•														•	
Collège Jean-Eudes	•			•																				
Délic-Initiatives pour la formation et l'emploi des jeunes				•				•	•															
École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration (EMICA) de Montréal	•			•				•	•															
École des métiers du meuble de Montréal	•			•				•	•														•	
École Marguerite-de-Lajemmerais				•																				
École Père-Marquette				•																				
Groupe Conseil St-Denis (GCSD)	•							•	•															
Groupe Plein Emploi		•						•	•															
Immigration-Québec Nord de Montréal	•			•				•	•														•	
Imprime-Emploi	•			•				•	•														•	
Insertech Angus	•			•				•	•														•	
Lettres en main	•		•					•	•															
Main-Forte Montréal	•					•		•	•															
Mode d'emploi	•					•		•	•														•	
Mon p'tit café de quartier						•		•	•														•	
Réplique (La)																								
Rosemount Technology Center	•			•				•	•															
Service d'aide aux néo-québécois et immigrants	•							•	•															
Service d'aide et de liaison pour immigrants - La Maisonée	•			•				•	•														•	
Service d'Entretien Pro-Prêt	•			•				•	•															
Service d'intégration au marché du travail par objectif (SIMO)*	•			•				•	•														•	
Service économique et social du Nord-Ouest (SESNO)*	•							•	•															

* Les personnes voulant bénéficier des services de ces organismes doivent obligatoirement être référées par Emploi-Québec, qu'elles soient prestataires ou non de l'aide sociale.

Action Main-d'œuvre 3320, boul. Rosemont Montréal (Québec) H1X 1K3 Tél.: 514 721-4941 Téléc.: 514 721-0937 amo@action-main-doeuvre.qc.ca Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH) 6462, boul. St-Laurent Montréal (Québec) H2S 3C4 Tél.: 514 272-0680 Téléc.: 514 272-8530 www.ameiph.com ameiph@ameiph.com Bureau de la Communauté haïtienne de Montréal (BCHM) 6970, rue Marquette Montréal (Québec) H2E 2C7 Tél.: 514 725-9508 Téléc.: 514 725-9830 bchm@qc.ca bchm@qc.ca Carrefour BLE (Bio local emploi) 7030, rue St-Denis Montréal (Québec) H2S 2S4 Tél.: 514 279-3669 Téléc.: 514 279-4223 www.carrefourble.qc.ca gc@carrefourble.qc.ca Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens 5675, rue Lafond Montréal (Québec) H1X 2X6 Tél.: 514 722-1851 Téléc.: 514 722-7384 www.ccreg.org ccrE-G@fqcc.org Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Rosemont-Petite-Patrie 1453, rue Beaubien Est, bur. 302 Montréal (Québec) H2G 3C6 Tél.: 514 279-8725 Téléc.: 514 278-2493 www.gcsd.qc.ca cjerpp@gcsd.qc.ca	CDEC Rosemont-Petite-Patrie 6224, rue Saint-Hubert Montréal (Québec) H2S 2M2 Tél.: 514 723-0030 Téléc.: 514 723-0032 www.cdec-rpp.ca info@cdec-rpp.ca Centre Alpha Sainte-Anne (CASA) 6450, avenue Christophe-Colomb, 3e étage Montréal (Québec) H2S 2G7 Tél.: 514 278-3715 Téléc.: 514 278-5115 www.centrealphasainteanne.qc.ca casa@rocler.com Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) 3000, rue Beaubien Est Montréal (Québec) H1Y 1H2 Tél.: 514 596-4567 Téléc.: 514 596-4561 www.csdm.qc.ca/crep crep@csdm.qc.ca Centre de ressources et d'action communautaire Petite-Patrie (CRAC) 6839, rue Drolet Montréal (Québec) H2S 2T1 Tél.: 514 277-4993 Téléc.: 514 277-7494 www.crac-petite-patrie.ca crac-administration@qc.ca Centre d'aide aux familles latino-américaines (CAFLA) 7075, rue Saint-Hubert, 2e étage Montréal (Québec) H2S 2N1 Tél.: 514 273-8061 Téléc.: 514 273-9982 www.cafla.ca info@cafla.ca Centre d'éducation des adultes Marie-Médiatrice 6200, rue des Écotes Montréal (Québec) H2G 2J5 Tél.: 514 596-5150 Téléc.: 514 596-4645 www.csdm.qc.ca/marie-mediatrice Centre local d'emploi (CLE) Rosemont-Petite-Patrie 5656, rue d'Iberville Montréal (Québec) H2G 2B3 Tél.: 514 872-6550 Téléc.: 514 872-3566 www.emploiQuebec.net Centre N A Rive 6971, rue St-Denis Montréal (Québec) H2S 2S5 Tél.: 514 278-2157 Téléc.: 514 278-4374 www.centrenarive.com naprive@hotmail.com	Collectif des femmes immigrantes du Québec 7124, rue Boyer Montréal (Québec) H2S 2J8 Tél.: 514 279-4246 Téléc.: 514 279-8536 www.cfq2004.com cfq@videotron.net Collège de Rosemont 6400, 16e Avenue Montréal (Québec) H1X 2S9 Tél.: 514 376-1620 Téléc.: 514 376-1440 www.crosemont.qc.ca Collège Jean-Eudes 3535, boul. Rosemont, bur. 238 Montréal (Québec) H1X 1K7 Tél.: 514 376-5740 Téléc.: 514 376-4325 www.gje.qc.ca info@gje.qc.ca Déclic-Initiatives pour la formation et l'emploi des jeunes 6200, rue des Écotes, local 007 Montréal (Québec) H2G 2J5 Tél.: 514 277-5559 Téléc.: 514 277-3553 www.declic.ca École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration (ÉMICA) de Montréal 3955, rue de Bellechasse Montréal (Québec) H1X 1J6 Tél.: 514 596-4150 Téléc.: 514 596-4155 www.emica.ca emica@csdm.qc.ca École des métiers du meuble de Montréal 6028, rue Marquette Montréal (Québec) H2G 2Y2 Tél.: 514 596-7919 Téléc.: 514 596-7883 www.csdm.qc.ca/emmm École Marguerite-de-Lajemmerais 5555, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 1A2 Tél.: 514 596-5100 Téléc.: 514 596-5110 www.margdelaj.csdm.qc.ca/ mlajemmerais@csdm.qc.ca École Père-Marquette 6030, rue Marquette Montréal (Québec) H2G 2Y2 Tél.: 514 596-4128 Téléc.: 514 596-7324 www.csdm.qc.ca/P_Marquette_S pmarq@csdm.qc.ca	Groupe Conseil St-Denis (GCSD) 1453, rue Beaubien Est, bur. 302 Montréal (Québec) H2G 3C6 Tél.: 514 278-7211 Téléc.: 514 278-2493 www.gcsd.qc.ca accueil@gcsd.qc.ca Groupe Plein Emploi 5800, rue St-Denis, bur. 205 Montréal (Québec) H2S 3L5 Tél.: 514 274-5522 Téléc.: 514 274-8541 www.groupepleinemploi.qc.ca gpe@cam.org Immigration-Québec Nord de Montréal 255, rue Crémazie Est, 8e étage Montréal (Québec) H2M 1L5 Tél.: 514 873-1642 Téléc.: 514 864-9775 www.micc.gouv.qc.ca renseignements@micc.gouv.qc.ca Imprime-Emploi 5500, rue Fullum, bur. 318 Montréal (Québec) H2G 2H3 Tél.: 514 277-7535 Téléc.: 514 277-2273 www.imprime-emploi.com info@imprime-emploi.com Insertech Angus 2600, rue William-Tremblay, bur. 110 Montréal (Québec) H1Y 3J2 Tél.: 514 596-2842 Téléc.: 514 596-2893 www.insertech.qc.ca insertech@insertech.qc.ca Lettres en main 5483, 12e Avenue Montréal (Québec) H1X 2Z8 Tél.: 514 729-3056 Téléc.: 514 729-3010 www.lettresmain.org lem@cam.org Main-Forte Montréal 6602, avenue Papineau Montréal (Québec) H2G 2X2 Tél.: 514 593-6129 Téléc.: 514 593-7752 www.main-forte.com info@main-forte.com Mode d'emploi 6020, rue Jean-Talon Est, bur. 400 Montréal (Québec) H1S 3B1 Tél.: 514 341-7272 Téléc.: 514 341-8884 www.paraquad.qc.ca info@paraquad.qc.ca	Mon p'tit café de quartier (Parrainage civique les Marronniers) 3870, rue Rachel Est Montréal (Québec) H1X 1Z1 Tél.: 514 253-8608 Téléc.: 514 723-2006 www.pcmarronniers.com cafe@bellnet.ca Réplique (La) 2053, Avenue Jeanne-D'Arc, bur. 215 Montréal (Québec) H1W 3V3 Tél.: 514 277-1110 Téléc.: 514 598-9010 www.lareplique.org replique@nomade.fr Rosemont Technology Center 3737, rue Beaubien Est Montréal (Québec) H1X 1H2 Tél.: 514 376-4725 Téléc.: 514 376-9736 www.rosemont-technology.qc.ca rtc@emsb.qc.ca Service d'aide aux néo-québécois et immigrants (SANQI) 4050, rue Molson, bur. 330 Montréal (Québec) H1Y 3N1 Tél.: 514 842-6891 Téléc.: 514 842-4106 www.sanqi.qc.ca sanqi@sanqi.qc.ca Service d'aide et de liaison pour immigrants - La Maisonnée 6865, avenue Christophe-Colomb Montréal (Québec) H2S 2H3 Tél.: 514 271-3533 Téléc.: 514 271-1910 www.lamaisonneeinc.org info@lamaisonneeinc.org Service d'Entretien Pro-Prêt 5500, rue Fullum, bur. 300 Montréal (Québec) H2G 2H3 Tél.: 514 279-3627 Téléc.: 514 279-9630 aucun info@propret.org Service d'intégration au marché du travail par objectif (SIMO) 6809, boul. St-Laurent Montréal (Québec) H2S 3C8 Tél.: 514 277-6776 Téléc.: 514 277-6566 simo41@total.net Service énomique et social du Nord-Ouest (SESNO) 6300, avenue du Parc, bur. 611 Montréal (Québec) H2V 4H8 Tél.: 514 495-1469 Téléc.: 514 495-2717
--	--	---	---	---

LES ACRONYMES

BIL - Budget d'initiatives locales
CCIEIM – Chambre de commerce et d'industrie de l'est de l'Île de Montréal
CDEC – Corporation de développement économique et communautaire
cégep – Collège d'enseignement général et professionnel
CETC – Centre d'excellence en thérapie cellulaire
CGMPM – Corporation de gestion des marchés publics de Montréal
CHU – Centre hospitalier universitaire
CHUM – Centre hospitalier de l'Université de Montréal
CLD Centre local de développement
CLE – Centre local d'emploi
CPBS – Centre de Pharmacologie et biotechnologie pour la santé
CRE – Conseil régional de l'environnement
CSSS – Centre de santé et des services sociaux
CTS – Campus des technologies universitaires
DÉC – Développement Économique du Canada
ÉTS – École des technologies supérieures
HMR - Hôpital Maisonneuve-Rosemont
HJT – Hôpital Jean-Talon
HSC – Hôpital du Sacré-Cœur
ICM – Institut de Cardiologie de Montréal
LIO – Laboratoire de recherche en imagerie et orthopédie
MDEIR – Ministère du Développement, de l'Innovation et de l'Exportation
PALÉE – Plan d'action local pour l'économie et l'emploi
PAAS – Programme d'aide et d'accompagnement social
PRIIME– Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités
RQCT – Regroupement québécois pour la coopération du travail
SDC – Société de développement commercial
SODER – Société de développement de l'environnement de Rosemont
SSIE – Subvention salariale d'insertion à l'emploi
UDM - Université de Montréal

REMERCIEMENTS

Plusieurs intervenants socioéconomiques ont été conviés à participer à des rencontres visant à échanger sur les axes d'intervention et les actions retenus au Plan d'action local pour l'économie et l'emploi. Nous tenons à remercier toutes ces personnes qui ont pris le temps de nous transmettre leurs suggestions et commentaires.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CDEC

Collège des entreprises, commerces, coopératives et succursales d'institutions bancaires

Mme Louise Desautels, secrétaire

directrice générale, Caisse Desjardins De Lorimier

Mme Isabella D'Ovidio

directrice de l'exportation, Aliments Mia Food

M. Mario Fortin

directeur général, Corporation de développement Le Dauphin/Cinéma Beaubien

Collège des institutions publiques

M. Réginald Lavertu, président

représentant le Collège de Rosemont

Mme Manon Boily

directrice générale, CSSS du Cœur-de-l'île

Collège des organismes communautaires

Mme Renée Champagne

directrice générale, Accès-cible Jeunesse Rosemont

M. Marcel Leduc

directeur général, Service d'entretien Pro-prêt

Mme Ninette Piou, vice-présidente

directrice, Centre N A Rive

Collège des membres individuels

Martine Campeau

Jean Caouette

Michel St-Arnaud

Collège des syndicats

M. Michel Blondin, *FTQ, trésorier*

Mme Jo-Anne Laforge, *Conseil central du Montréal métropolitain, CSN*

Représentants du monde municipal

M. Carle Bernier-Genest, *conseiller municipal, district de Marie-Victorin*

Mme Carole Du Sault, *conseillère municipale, district d'Étienne-Desmarteau*

Représentante des employés

Mme Miriam Roussel

conseillère, développement des affaires et de l'entrepreneuriat – économie sociale

MEMBRES ET PARTENAIRES AYANT PARTICIPÉ AUX RENCONTRES DE CONSULTATION RÉALISÉES DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PALÉE EN JANVIER ET FÉVRIER 2007

Secteur commercial

M. Marc Angers, *directeur général, Corporation de gestion des marchés publics de Montréal (marché Jean-Talon)*
Mme Doris Laflamme, *directrice générale, SDC de la Promenade Masson*
M. Mike Parente, *directeur général, SDC de la Plaza St-Hubert*
Mme Élisabeth Rivest, *directrice associée, Convercité*

Développement durable

Mme Anne Couillard, *directrice du développement institutionnel et des communications, Collège de Rosemont*
Mme Anne-Karine Gauthier, *directrice générale par intérim, SODER*
Mme Annie Létourneau, *coordonnatrice, programme transport écologique, Équiterre*

Employabilité et formation

Mme Agnès Beaulieu, *directrice générale, Insertech Angus*
M. Richard Charrette, *conseiller en formation CSDM - Formation Experts de Montréal*
Mme Linda Desjardins, *conseillère en main-d'œuvre, Groupe Plein Emploi*
Mme Cecilia Ivonne Escamilla, *directrice, Centre d'aide aux familles latino-américaines (CAFLA)*
M. Stéphane Febbrari, *conseiller en emploi, Collectif des femmes immigrantes*
Mme Virginie Gagnon, *coordonnatrice de la formation, Imprime Emploi*
Mme Sylvie Jussaume, *stagiaire, Groupe Plein Emploi*
M. Wadih Karam, *responsable employabilité, La Maisonnée*
Mme Mariza Michielli, *directrice, centre principal, Rosemount Technology Center, EMSB*
Mme Louise Minogue, *coordonnatrice, formation continue, Direction du développement institutionnel et des communications, Collège de Rosemont*
Mme Christine Nyirahatege, *conseillère, SANQUI*
Mme Anne-Marie Ouimet, *directrice, Déclic-Initiatives pour la formation et l'emploi des jeunes*
M. Charles Simard, *conseiller aux ressources externes, Centre local d'emploi Rosemont-Petite-Patrie*

Gens d'affaires

Mme Geneviève Bibeau, *coordonnatrice générale, Coop Kajou*
Mme Elizabeth Deschamps, *propriétaire, Crazy Lily*
Mme Isabel Faubert-Mailloux, *Regroupement québécois des coopératives de travail*
M. Mario Fortin, *directeur général, Corporation de développement Le Dauphin-Cinéma Beaubien*
M. André Guitard, *directeur, Place de la Mode*
M. Daniel Labrosse, *propriétaire, À la carte Bed & Breakfast*
M. Yves Malo, *directeur général, Caisse Desjardins de Rosemont*
Mme Ahde Nouafikoune, *agente de développement, Centre de développement régional Montréal-Laval*
M. Vincent Piedboeuf, *membre individuel*
Mme Minnie Richardson, *conseillère de première ligne, Centre d'entrepreneuriat féminin du Québec*
M. Jason Shatilla, *président, SURFACE 3*
Mme Tanéa Castro, *agente de communications, Crazy Lily*

Organismes communautaires

M. Jean-Pascal Beaudoin, *agent de développement, GRT Bâtir son quartier*
Mme France Brochu, *directrice générale, Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont*
Mme Anna Caputo, *organisatrice communautaire, CSSS Coeur-de-l'île, CSLC de la Petite-Patrie*
Mme Renée Champagne, *directrice générale, Accès-Cible jeunesse Rosemont*
Mme Dyane Courchesne, *présidente, Table logement-aménagement de la Petite-Patrie*
Mme Hélène Dagenais, *directrice générale, Carrefour communautaire Rosemont l'Entre-Gens*
Mme Marie-Ève Gaudreault, *organisatrice communautaire, CSSS Coeur-de-l'île, CSLC de la Petite-Patrie*
Mme Lison Hovington, *directrice générale, Maisonnnette des parents*
M. Michel Lamarche, *organisateur communautaire, CSSS Coeur-de-l'île, CSLC de la Petite-Patrie*
M. Jacques Monette, *directeur commercial, Novaide*
Mme Jocelyne Moretti, *organisatrice communautaire, CSSS Coeur-de-l'île, CSLC de la Petite-Patrie*
M. Michel Morin, *directeur général, Imprime-Emploi*
Mme Ninette Piou, *directrice générale, Centre N A Rive*
Mme Sylvie Sylvain, *organisatrice communautaire, CSSS Lucille-Teasdale, CLSC de Rosemont*

Élus

Mme Rita Dionne-Marsolais, *députée de Rosemont*

M. Nicolas Girard, *député de Gouin*

M. Bernard Bigras, *député de Rosemont- Petite-Patrie*

M. Réal Ménard, *député d'Hochelaga-Maisonneuve*

M. François Purcell, *conseiller municipal, district de Saint-Édouard*

Centre local d'emploi

M. Michel Lalande, *directeur général, Centre local d'emploi Rosemont–Petite-Patrie*

SUIVI ET ÉVALUATION

Le conseil d'administration de la CDEC Rosemont–Petite-Patrie constitue la principale instance de suivi du PALÉE. Il se réunit plus de six fois l'an.

Des représentants de la CDEC et de l'Arrondissement, principaux responsables de la mise en œuvre du PALÉE, se rencontreront régulièrement pour faire le point sur l'avancement des dossiers et orienter leur mise en œuvre.

Un rapport d'activité est produit une fois l'an par la CDEC.

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT MONTRÉALAISES ET MÉTROPOLITAINES

IMAGINER- RÉUSSIR MONTRÉAL - 2025

<http://ville.montreal.qc.ca>

PLUSIEURS PROJETS POUR RÉUSSIR Montréal, ville de savoir, de création et d'innovation			Montréal, métropole culturelle d'avant-garde	Liens et incidences locales
Mettre en place des actions de lutte au décrochage scolaire pour accroître le taux de diplomation des Montréalais : réseau de bibliothèques publiques performant et branché, réseau d'équipements facilitant l'accès à la culture (artistique, scientifique et technologique), lieux hybrides d'expression culturelle	Accélérer la recherche universitaire en soutenant : - la création du Centre d'innovation de la PME - la mise en place d'un réseau intégré de services aux entrepreneurs - le plan d'action de NanoQuébec - le développement du secteur des arts et des jeux numériques		Soutenir le développement des arts et de la culture par : - un ensemble d'interventions qui accordent la priorité à la création comme vecteur majeur de développement culturel, tels les liens entre l'art et la technologie, les ateliers d'artistes... - une stratégie de financement des arts et de la culture qui met à contribution la Ville la CMM, les gouvernements et les entreprises - des projets de rénovation, d'agrandissement ou de construction qui stimulent la fréquentation des établissements culturels et des muséums	Actions de lutte au décrochage scolaire pour accroître le taux de diplomation des Montréalais Soutenir les initiatives favorisant les carrières scientifiques chez les jeunes
Soutenir les initiatives favorisant les carrières scientifiques chez les jeunes	Appuyer le développement économique local			Promouvoir le développement des secteurs porteurs - Sciences de la vie et technologies de la santé - Technopôle Angus
Travailler à l'élimination du sous-financement des institutions d'enseignement supérieur	Promouvoir le développement des secteurs porteurs par la réalisation : - de la Technopole de la santé - du CHUM (Quartier de la santé), du CUSM/Shriners et du CHUME Sainte-Justine - de la Cité scientifique (Hippodrome Blue Bonnets) - du quartier Chabanel - du Pôle bioalimentaire - du Technoparc Saint-Laurent et du Technopôle Angus - du centre de foires commerciales - du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec - du Centre international de divertissement		Améliorer le cadre de la vie culturelle par : - Quartier des spectacles qui joue un rôle culturel de premier plan, dont le pôle de la Place des arts - un plan global d'intervention en art public - une contribution constante du design au développement culturel urbain - une stratégie de mise en valeur des pôles culturels pour qu'ils deviennent des lieux d'échanges stimulants dans les arrondissements	Accessibilité de la culture Mise en valeur du patrimoine Mise en valeur des pôles culturels pour qu'ils deviennent des lieux d'échanges stimulants dans les arrondissements
Augmenter l'offre de logements universitaires	Rendre la culture plus accessible aux Montréalais par : - un réseau de bibliothèque performant et branché - des lieux de diffusion culturelle encore plus branchés sur les citoyens et les créateurs, dont les maisons de la culture, les centres culturels et communautaires, les musées, les salles de spectacle - une alliance entre artistes professionnels et amateurs - un partenariat avec les musées - la mise en valeur du patrimoine (bâti, archéologique, paysager et naturel)		Miser davantage sur la culture comme moteur de développement économique en : - soutenant la filière cinématographique et audiovisuelle : création du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec - consolidant les événements culturels et festifs actuels en attirant de nouveaux événements - favorisant le développement des arts technologiques et de la cyberculture.	Miser davantage sur la culture comme moteur de développement écono-mique Revitalisation urbaine intégrée
Favoriser l'intégration des étudiants étrangers par la création de la Cité universitaire internationale de Montréal				

PLUSIEURS PROJETS POUR RÉUSSIR Montréal, milieu de vie exceptionnel	Liens et incidences locales
Soutenir un développement urbain harmonieux par : - une approche de revitalisation urbaine intégrée - la mise en place d'une équipe d'experts en design - la mise en valeur du patrimoine (bâti, archéologique, paysager et naturel) Développer les terrains vacants, réhabiliter certains édifices industriels et reconverter des espaces dont : - l'îlot Saint-Antoine The Gazette - le Faubourg Québec - Royalmount-Hippodrome-Blue Bonnets - l'Acadie-Chabanel - l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau - le site Contrecoeur - le secteur Maguire - le secteur de Lachine Est (Jenkins) - le complexe environnemental Saint-Michel et ses abords Gérer les matières résiduelles de façon intégrée Mettre en valeur le caractère insulaire et naturel unique de Montréal en complétant le réseau des grands parcs urbains, en préservant les milieux naturels et en développant le réseau bleu grâce à des projets comme : - le développement du plein air urbain dans le réseau des grands parcs - la mise en valeur des dix écoterritoires de l'île - le développement d'accès à des activités en rive et sur l'eau - l'amélioration de la qualité de l'eau baignant l'île	Favoriser le développement d'une ville en santé : - Projet Je m'active dans mon quartier Réintroduire la nature dans les quartiers centraux par le reboisement et le verdissement Augmenter l'offre et la gamme de logements Densification des activités aux abords des stations de métro Développement les artères commerciales Soutien au développement social - zones prioritaires d'intervention - aide au développement de l'économie sociale Renforcer l'accueil et l'intégration des communautés ethnoculturelles Encourager la gestion intégrée des matières résiduelles

PLUSIEURS PROJETS POUR RÉUSSIR Montréal, ville d'infrastructures performantes			Montréal, ville ouverte à rayonnement international	Liens et incidences locales
Favoriser le développement du transport collectif par : - la création de cinq nouvelles gares de train de banlieue - la mise en service d'une nouvelle ligne de train de banlieue entre Repentigny et le centre de Montréal - le prolongement du métro vers Saint-Léonard/Anjou (ligne bleue) et Saint-Laurent/Bois-Francis (ligne orange) - l'ouverture d'un lien ferroviaire entre l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau et le centre-ville - l'implantation de deux systèmes légers sur rail, l'un reliant la gare Jean-Talon au centre de Montréal et l'autre la Rive-Sud au centre de Montréal - l'aménagement de mesures préférentielles dans l'axe Saint-Jean, l'autoroute 20, Brunswick, de Pierrefonds, des Sources et Saint-Charles et le développement du terminus Fairview - le maintien du patrimoine avec les programmes de remplacement d'équipements fixes Réno-Systèmes, de rénovation d'infrastructures du métro Réno-Stations, le remplacement et le réaménagement des voitures de métro - le développement du réseau prioritaire montréalais - l'acquisition d'autobus articulés		Optimiser le rendement des infrastructures : - liées à l'eau par la modernisation du réseau souterrain d'aqueduc et la mise à niveau des installations de production d'eau potable et de traitement des eaux usées - liés à la voirie et à la chaussée par un programme d'investissements visant le développement, l'entretien, la réfection, la reconstruction et la mise aux normes Favoriser les déplacements d'une manière efficace et sécuritaire des personnes et des marchandises par : - le raccordement complet du boulevard Cavendish - le réaménagement des rues Notre-Dame et Sherbrooke Est - le réaménagement des carrefours Parc-des Pins et Côte-des-Neiges-Remembrance - le prolongement des boulevards Jacques-Bizard, de Pierrefonds et Forget - le réaménagement des échangeurs Angrignon, Dorval, Turcot, Jacques-Bizard, Forget et Morgan - le parachèvement du boulevard Langelier - le réaménagement des autoroutes Côte-de-Liesse et Bonaventure - la réfection de l'autoroute 40 - le prolongement de l'autoroute 25 - le soutien aux activités du Comité interrégional pour le transport des marchandises - la valorisation du port de Montréal et de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau comme infrastructures stratégiques	Déployer un vaste réseau d'infrastructures de communication sans fil et de connectivité à très haut débit Prioriser la mise en place de partenariats avec les grandes villes, particulièrement aux États-Unis Promouvoir les produits, les services, les projets et le potentiel de développement de Montréal auprès de partenaires d'affaires Améliorer le pouvoir d'attraction de Montréal en : - soutenant des initiatives concertées de prospection internationale - intensifiant la représentation auprès des gouvernements supérieurs Accroître la notoriété de Montréal en tant que centre international de congrès et de foires commerciales par : - une promotion accrue du Palais des congrès - la création d'un centre de foires commerciales Promouvoir l'excellence de Montréal en matière d'aménagement et de revitalisation urbaine notamment par : - le développement de grands projets comme le Havre et le Quartier des spectacles	Projets de revitalisation urbaine : Ateliers Rosemont Bellechasse–Saint-Denis Parc Olympique-Jardin Botanique Technopôle Angus Triage Outremont Système léger sur rail dans l'axe de l'avenue Du Parc Voies cyclables
PLUSIEURS PROJETS POUR RÉUSSIR Montréal, ville ouverte à rayonnement international				Liens et incidences locales
Attirer de nouveaux talents internationaux par : - la promotion de grands projets de développement scientifique - l'amélioration de l'accueil et de la reconnaissance des travailleurs et des étudiants étrangers, notamment par le déploiement de la Cité universitaire internationale - la valorisation de Montréal comme lieu d'accueil d'organisations internationales Renforcer la position de Montréal comme métropole culturelle, ville de festivals et d'événements sportifs, notamment par : - l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de consolidation des festivals et des manifestations sportives existants - le développement ou l'attraction de nouveaux événements		Faire de Montréal et de son centre-ville une destination touristique internationale, notamment par : - l'aménagement et le développement de grands pôles touristiques et cultures : Vieux-Montréal et Vieux-Port, Quartier des spectacles, parc Jean-Drapeau, Pôle Maisonneuve, Mont-Royal et Canal Lachine - la mise en valeur de son patrimoine (bâti, archéologique, paysager et nature) en vue d'accroître le tourisme culturel - l'amélioration des entrées de la ville, notamment l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau		

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2005-2010 DE LA VILLE DE MONTRÉAL

<http://ville.montreal.qc.ca>

L'environnement d'affaires + Montréal, une destination d'affaires où l'on investit et réussit		Liens et incidences locales
Axes d'intervention stratégique	Priorités/actions	
1- Améliorer l'environnement d'affaires	1.1 Offrir des services municipaux efficaces aux entreprises et aux investisseurs 1.1.1 Améliorer la gestion des services municipaux dans les zones d'emplois 1.1.2 Assurer un traitement fiable et rapide des requêtes des gens d'affaires 1.1.3 Offrir des services adéquats aux sièges sociaux et aux filiales d'entreprises étrangères 1.1.4 Accroître la sécurité dans les zones industrielles et commerciales 1.2 Arrimer et dynamiser les composantes du système entrepreneurial montréalais 1.2.1 Renforcer les services de première ligne offerts aux entreprises par le réseau des CLD en arrondissement 1.2.2 Structurer les services de deuxième ligne en développement économique (et accès au capital pour soutenir démarrage ou développement) 1.2.3 Favoriser la solidarité et la réussite des entreprises d'économie sociale 1.3 Accroître le pouvoir d'attraction du centre-ville comme destination d'affaires 1.3.1 Favoriser le développement du tertiaire moteur au centre-ville 1.3.2 Soutenir la valorisation du bâti et des terrains non construits au centre-ville 1.4 Assurer le développement des infrastructures stratégiques de transport 1.4.1 Harmoniser l'expansion de l'industrie du transport des marchandises et l'amélioration de la qualité de vie 1.4.2 Soutenir la croissance du port de Montréal pour conserver l'avantage concurrentiel 1.4.3 Relier le centre-ville et l'aéroport de Montréal-Trudeau par une navette rapide 1.4.4 Établir un réseau sans fil et de connectivité à très haut débit	Contribuer à l'amélioration continue des services offerts aux entreprises Renforcer les services de première ligne offerts aux entreprises par le réseau des CLD en arrondissement Structurer les services de deuxième ligne en développement économique (et accès au capital pour soutenir démarrage ou développement) Favoriser la solidarité et la réussite des entreprises d'économie sociale Accroître le pouvoir d'attraction du centre-ville comme destination d'affaires Favoriser le développement du tertiaire moteur au centre-ville Soutenir la valorisation du bâti et des terrains non construits au centre-ville

Le savoir et l'innovation + Montréal, une ville de savoir et de design où les grappes industrielles innovent et performant			Liens et incidences locales	
Axes d'intervention stratégique		Priorités/actions	Rosemont-La Petite-Patrie	PALÉE
2. Stimuler le renforcement du savoir, de l'innovation et du dynamisme des grappes industrielles	2.1	Améliorer le processus de développement du capital humain		
	2.2.1.	Soutenir les initiatives favorisant la croissance du taux de diplomation		
	2.2.2.	Doter Montréal d'une cité universitaire internationale		
	2.2.3.	Favoriser l'élimination du sous-financement chronique des institutions d'enseignement supérieur		
	2.2.4.	Soutenir et accompagner les projets de développement immobilier des universités		
	2.3.	Favoriser la R&D et le design pour accélérer l'innovation		
	2.3.1.	Soutenir les initiatives d'accroissement de l'innovation		
	2.3.2.	Doter Montréal d'une politique avant-gardiste du design		
	2.4.	Accélérer le développement de grappes industrielles		
	2.4.1.	Maintenir le leadership de Montréal en aérospatiale		
	2.4.2.	Accroître la reconnaissance mondiale des sciences de la vie		
	2.4.3.	Soutenir la croissance des technologies de l'information et des communications (TIC)		
	2.4.4.	Donner suite à la mobilisation et soutenir la grappe de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel		
	2.4.5.	Soutenir la transformation de l'industrie du textile et du vêtement		
	2.4.6.	Contribuer à la mise en œuvre du pôle bioalimentaire		
	2.4.7.	Favoriser le développement de la nouvelle pétrochimie montréalaise		
	2.4.8.	Accélérer l'émergence des nanotechnologies		

La culture + Montréal une métropole culturelle d'avant-garde		Liens et incidences locales
Axes d'intervention stratégique	Priorités/actions	
3. Contribuer à consolider et à développer Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde	3.1 Favoriser la diversification et la croissance des industries culturelles 3.0.1. Soutenir les initiatives d'intensification des liens entre les industriels culturels et technologiques 3.0.2. Appuyer l'émergence de la filière des contenus numériques 3.0.3. Soutenir les grands événements culturels et festifs 3.0.4. Valoriser la création actuelle 2.2 Appuyer le développement du réseau de circulation et de diffusion de la production culturelle, notamment au centre-ville 2.2.1 Mener à terme le projet du Quartier des spectacles 2.2.2 Faciliter la réhabilitation d'immeubles pour accueillir des ateliers d'artistes, notamment au centre-ville	Plusieurs entreprises culturelles dans l'arrondissement
La qualité de vie + Montréal, une ville où il fait bon vivre et travailler		Liens et incidences locales
Axes d'intervention stratégique	Rosemont–La Petite Patrie	
4. Améliorer la qualité des milieux de vie	4.1 Améliorer la qualité de l'environnement urbain 4.1.1 Soutenir l'innovation en design pour améliorer la qualité du domaine public et du cadre bâti 4.1.2 Réformer le concours Commerce Design Montréal 4.1.3 Protéger et mettre en valeur le mont Royal et son patrimoine 4.2 Accroître la population résidente au centre-ville 4.2.1 Accroître la population résidente au centre-ville 4.2.2 Développer la fonction résidentielle dans certains secteurs du centre-ville 4.2.3 Soutenir l'établissement de commerces de proximité dans les quartiers résidentiels du centre-ville 4.3 Accélérer la mise en valeur des secteurs propices à l'intensification et à la diversification des activités 4.3.1 Valoriser les terrains vacants et les zones industrielles 4.3.2 Développer les espaces à vocation résidentielle 4.3.3 Favoriser le développement des artères commerciales traditionnelles 4.3.4 Intensifier et diversifier les activités aux abords des stations de métro et des gares de train 4.3.5 Faciliter le déplacement des personnes par transport collectif, principalement dans les zones d'emplois	Programme réussir@Montréal (programme de soutien financier, volet commercial et industriel) Soutien à l'établissement de commerces de proximité dans le cadre de développement et de densification de secteurs Intervention dans les secteurs en développement ou en repositionnement

L'ouverture sur le monde + Montréal, une ville internationale et cosmopolite ouverte sur le monde		Liens et incidences locales
Axes d'intervention stratégique	Priorités/actions	
5. Affirmer le positionnement et accroître la notoriété internationale de Montréal	5.1 Intensifier le rayonnement international de Montréal 5.1.1 Définir et promouvoir l'image de marque de Montréal et de son centre-ville 5.1.2 Intensifier l'action institutionnelle de Montréal aux États-Unis, notamment dans les régions du Nord-est et du Midwest 5.1.3 Promouvoir les produits, les services et l'environnement d'affaires montréalais à l'étranger 5.2 Accroître le pouvoir d'attraction de Montréal 5.2.1 Assurer la compétitivité de Montréal comme destination d'affaires 5.2.2 Favoriser l'accueil et la reconnaissance des travailleurs étrangers du savoir et des étudiants étrangers 5.2.3 Valoriser Montréal comme lieu d'accueil des organisations internationales 5.3 Faire de Montréal et du centre-ville une destination internationale de tourisme de congrès et de grands événements 5.3.1 Positionner le centre-ville parmi les principales destinations de tourisme urbain en Amérique du Nord 5.3.2 Mettre en valeur les divers pôles touristiques de Montréal 5.3.3 Attirer les grandes conférences et les grands congrès internationaux 5.3.4 Consolider l'avantage de Montréal, ville de festivals, et attirer des événements culturels, sportifs et festifs de calibre international	Pôle Maisonneuve

CAP SUR LE MONDE, PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

<http://www.cmm.qc.ca/Vision2025/index.html>

Les valeurs	Une communauté axée sur le développement durable et où la qualité de vie, la solidarité et la tolérance sont valorisées	Une communauté attractive où la créativité, l'innovation, le savoir et la culture nous rendent davantage compétitifs à l'échelle internationale	Une communauté responsable dotée d'institutions transparentes et d'une démocratie participative
Une vision que nous partageons	Une communauté compétitive	Une communauté attractive	Une communauté solidaire
	Une région métropolitaine apprenante	Une région métropolitaine compétitive et prospère	Une région métropolitaine attractive
	- Soutenir le développement des compétences - Répondre aux besoins des entreprises - Favoriser l'employabilité	- Accroître la productivité des entreprises et la compétitivité de la région - Créer et soutenir la dynamique de l'innovation sur le territoire	Doter la région métropolitaine de services de qualité et d'infrastructures performantes
Les orientations stratégiques de la CMM en matière de développement économique			Une communauté responsable
			Une région métropolitaine de calibre mondial - Coordonner la promotion internationale de la région métropolitaine - Stimuler l'investissement direct étranger
15 grappes économiques			
Les grappes de compétition			
aérospatiale, sciences de la vie, technologies de l'information, textiles et vêtements			
Les grappes de rayonnement			
culture, tourisme, services			
Les grappes de pointe			
nanotechnologies, matériaux avancés, technologies environnementales			
Les grappes de production			
énergie, bioalimentaire, pétrochimie et plasturgie, métallurgie, papiers et produits du bois			
Conditions de réussite			
- une masse critique de PME sur un territoire prédéterminé - un secteur d'activité bien défini - une solide relation de coordination entre les entreprises de la grappe et des liens soutenus entre ces dernières et les autres acteurs de la grappe - la disponibilité d'une gamme complexe de services aux entreprises - une culture entrepreneuriale partagée			

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE 2005-2009

Orientations	Objectifs	Liens et incidences locales
Mobiliser les organisations et les citoyens dans le développement durable de la métropole	• Impliquer les citoyens dans la mise en œuvre du développement durable • Favoriser la participation de la population dans l'élaboration de plans, de politiques, de règlements relatifs à l'environnement • Accroître le nombre d'entreprises, de commerces et d'institutions participant à la mise en œuvre du plan stratégique de développement durable	Accroître le nombre d'entreprises, de commerces et d'institutions participant à la mise en œuvre du plan stratégique de développement durable
Soutenir l'action des intervenants en matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable	• Assurer la continuité et la cohésion des actions entreprises par les intervenants en éducation et en sensibilisation à l'environnement et au développement durable • Susciter et soutenir la réalisation d'initiatives de développement durable	Susciter et soutenir la réalisation d'initiatives de développement durable
Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre*	• Réduire les émissions atmosphériques générées par les industries, les commerces et les institutions sur le territoire montréalais • Réduire les émissions atmosphériques générées par les ménages montréalais • Réduire l'impact des émissions des véhicules légers et lourds à Montréal • Favoriser le développement des transports alternatifs à l'automobile	
Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels*	• Accroître les occasions de contact avec la nature • Favoriser la récupération des usages associés aux activités récréatives en rive • Diminuer les sources de pollution sonore • Améliorer les conditions d'hygiène et de salubrité dans les bâtiments • Réduire la présence d'herbe à poux en milieu urbain	
Offrir aux citoyens des services municipaux et une réglementation en matière d'environnement dans un esprit d'équité	• Harmoniser les règlements environnementaux dans les arrondissements • Offrir davantage de services axés sur la protection de l'environnement dans les quartiers défavorisés à cet égard	
Pratiquer une gestion responsable des ressources*	• Réduire la quantité de matières résiduelles produites et destinées à l'enfouissement • Diminuer la consommation d'eau potable • Doter la métropole d'infrastructures d'eau potable plus performantes • Accroître la qualité des eaux usées rejetées • Appuyer les mesures de réduction de la consommation énergétique	
Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts	• Protéger les milieux naturels existants • Consolider le rôle et la protection des grands parcs • Accroître la superficie verte de Montréal	

Orientations	Objectifs	Liens et incidences locales
Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces*	• Améliorer la prévention des sinistres liés aux activités industrielles • Favoriser l'adoption d'un système de gestion environnementale dans les entreprises, les institutions et les commerces • Favoriser l'adoption de pratiques et de processus décisionnels (politique d'achat, évaluation environnementale stratégique, analyse du cycle de vie, etc.) qui correspondent aux principes du développement durable	Favoriser l'adoption d'un système de gestion environnementale dans les entreprises, les institutions et les commerces Favoriser l'adoption de pratiques et de processus décisionnels (politique d'achat, évaluation environnementale stratégique, analyse du cycle de vie, etc.) qui correspondent aux principes du développement durable
Encourager le développement de l'industrie conforme aux principes du développement durable	• Soutenir la mise en valeur de l'expertise montréalaise en matière d'environnement et de développement durable • Privilégier la recherche et le développement à l'égard de problématiques de développement durable	
Consolider le développement résidentiel et commercial	• Renforcer le Centre et les pôles d'emploi • Consolider et densifier les quartiers montréalais • Favoriser la réhabilitation des sols contaminés	Renforcer le Centre et les pôles d'emploi Consolider et densifier les quartiers montréalais

* Orientations prioritaires intégrées à la phase de démarrage 2005-2006

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie	Liens et incidences sur le PALÉE
Le Plan d'urbanisme cible trois axes d'interventions • l'amélioration de la qualité des milieux de vie • le maintien et consolidation des secteurs d'emplois • l'enrichissement du paysage urbain. L'amélioration de la qualité des milieux de vie Objectif 1 : Revitaliser en priorité les secteurs défavorisés de la Petite-Patrie et du Vieux-Rosemont Objectif 2 : Améliorer la qualité des milieux de vie dans l'ensemble de l'arrondissement (plusieurs volets d'intervention : environnement urbain, équipements collectifs et services, parcs espaces verts et équipements collectifs, rues commerçantes, transport et déplacement) Objectif 3 : Soutenir une offre diversifiée de logement Le maintien et la consolidation des secteurs d'emplois Objectif 4 : Consolider les secteurs d'emploi bordant la voie du CP en favorisant une diversification et un renouvellement des espaces moins performants • Technopôle Angus • Secteur Marconi-Alexandra • Secteur Bellechasse • Secteur Des Carrières (nord et sud) • Secteur Vieux-Rosemont L'enrichissement du paysage urbain Objectif 5 : Préserver et valoriser les éléments caractéristiques du patrimoine bâti, archéologique et naturel Objectif 6 : Rehausser la qualité du cadre bâti dans l'ensemble de l'arrondissement Objectif 7 : Requalifier et mettre en valeur les parcours d'entrée marqués par les viaducs et l'axe Pie-IX (densification du cadre bâti, mise en valeur d'éléments patrimoniaux, implantation d'une nouvelle typologie de commerces et ajout de logements, réaménagement du domaine public, aménagement d'aires de repos) Objectif 8 : Aménager l'espace public en fonction du confort et de la sécurité du piéton	Participation à une action intégrée de revitalisation urbaine Soutien sectoriel ciblé : commerces de détail, zones et artères commerciales Participation à une action intégrée de revitalisation urbaine Axe d'intervention inscrit au PALÉE Participation à une action intégrée de revitalisation urbaine

PLAN GOUVERNEMENTAL POUR L'EMPLOI

- Favoriser l'amélioration du niveau de qualification de la main-d'œuvre et le développement continu des compétences
- Attirer et conserver davantage de personnes sur le marché du travail et contribuer ainsi à assurer un volume de main-d'œuvre suffisant dans chacune des régions du Québec
- Contribuer au développement économique et régional et favoriser ainsi le développement de l'emploi

Orientations nationales Conseil régional des partenaires du marché du travail

Stratégies régionales 2005-2006 Emploi-Québec

Favoriser la participation au marché du travail et de l'emploi du plus grand nombre possible de Québécois

Accroître l'insertion en emploi des personnes sans emploi par une intensification des services universels ainsi que par une adaptation de l'information sur le marché du travail à leurs besoins

Augmenter les participations à la formation de base et y favoriser la rétention par des approches adaptées telles de l'accompagnement et des projets pilotes, aux besoins des personnes (ayant un risque face au chômage, principalement de longue durée)

Afin d'améliorer leur insertion en emploi, mettre en œuvre des formations d'appoint et des projets adaptés aux personnes qui rencontrent des obstacles à l'emploi, notamment chez les personnes immigrantes

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation aux changements, notamment démographiques et commerciaux

Privilégier des interventions en matière de gestion prévisionnelle des ressources humaines et de culture de formation, notamment par des approches novatrices, dans les entreprises des secteurs qui ont besoin d'aide pour maintenir ou créer des emplois

Soutenir le développement de pratiques de gestion dans les entreprises en vue de favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des travailleurs immigrants



6224, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2S 2M2
téléphone : (514) 723-0030
télécopieur : (514) 723-0032
www.cdec-rpp.ca



5650, rue D'Iberville
Montréal (Québec) H2G 2B3
téléphone : (514) 868-3899
télécopieur : (514) 868-3918
www.ville.montreal.qc.ca/rpp